

Bachelier en communication appliquée ***Profil d'enseignement et programme détaillé***

Document approuvé lors du Conseil de catégorie du 19 mai 2016 (IHECS),
le Conseil pédagogique du 23 mai 2016, les Conseil d'administration et
Assemblée générale du XX mai 2016 (HEG)

Sommaire

<i>Profil d'enseignement du bachelier de transition en communication appliquée</i>	3
<i>Profil d'enseignement du master en presse et information spécialisées</i>	99
<i>Profil d'enseignement du master en communication appliquée spécialisée – Relations publiques</i>	148
<i>Profil d'enseignement du master en communication appliquée spécialisée – Publicité et communication commerciale</i>	212
<i>Profil d'enseignement du master en communication appliquée spécialisée – Animation socioculturelle et éducation permanente</i>	265
<i>Profil d'enseignement du master en communication appliquée spécialisée – Éducation aux médias</i>	332

Profil d'enseignement

Bachelier en communication appliquée

[Bachelier de transition, 180 crédits]

Au fil de sa formation en bachelier de transition en communication appliquée, l'étudiant se prépare à intégrer l'un des masters en communication appliquée correspondant aux grands domaines professionnels des métiers de l'information et de la communication : (i) le journalisme, (ii) l'animation socioculturelle et l'éducation permanente, (iii) la publicité, (iv) les relations publiques ainsi que (v) l'éducation aux médias.

Par rapport à cet objectif, les trois années de bachelier se construisent autour de quatre grands blocs d'unités d'enseignements qui sont indispensables aux métiers de l'information et de la communication :

1. les unités d'enseignement de sciences humaines et sociales (cours théoriques de base)

L'étudiant se familiarise avec les grands domaines des sciences humaines. Chacune de ces unités d'enseignement est vue comme une introduction aux différentes perspectives utiles pour déchiffrer le monde dans lequel sera amené à travailler le futur professionnel en information et communication. Cet éventail d'unités d'enseignement regroupe des cours de philosophie, d'histoire, de droit, etc. pour aboutir à des cours plus centrés sur la communication.

2. les unités d'enseignement de communication et rhétorique

Dans cet ensemble, l'étudiant apprend à manier le français comme outil de communication, que ce soit à travers l'écrit ou l'oral. Des activités d'apprentissage théoriques sont mises en relation étroite avec des exercices pratiques d'expression pour que l'étudiant prenne la pleine mesure de deux façons essentielles de communiquer : la narration et l'argumentation.

3. les unités d'enseignement de langues

En plus de la langue française (*a priori* sa langue maternelle), le futur communicateur doit être préparé à pouvoir communiquer de façon courante dans au moins deux langues étrangères. Ces langues sont l'anglais, pour tous ; le néerlandais ou l'allemand, au choix. En bachelier ces cours de langue sont profilés pour pouvoir passer d'un cours « de » langue, à une activité d'enseignement « en langue » telles qu'elles sont organisées en master.

4. les unités d'enseignement liées à la grammaire et à la pratique des médias

Dans ce bloc d'unités d'enseignement, au fil des trois années de bachelier, l'étudiant se familiarise de façon progressive et cohérente à la grammaire et à la pratique des différents médias : photo, graphisme, son, vidéo, web. La première année se centre sur l'image fixe, la seconde sur l'image en mouvement et le son, la troisième sur le web, l'interactivité et le transmédia. Dans une année comme entre les années, les activités d'enseignement sont articulées et structurées les unes aux autres pour amener l'étudiant à assumer pleinement la transversalité des savoirs et

savoir-faire, et pour l'encourager à mettre en œuvre sa créativité au service de la communication tout en se jouant des contraintes imposées par les médias.

Les unités d'enseignement liées au premier bloc ne sont jamais des prérequis pour d'autres. Au contraire, dans les trois blocs restants, les unités d'enseignement de l'année N-1 constituent systématiquement un prérequis pour celles correspondantes de l'année N. Le tableau ci-annexé rend compte de cette situation ; à ce jour, seule la première colonne (première année, « BA1 » commun) est actualisée.

En relation à ces quatre grands types d'unités d'enseignement, nous pouvons définir ici les acquis d'apprentissage terminaux. De la façon la plus générale, on peut considérer qu'au terme de formation de bachelier, l'étudiant :

1. a acquis les clefs de lecture essentielles pour situer, de façon critique et citoyenne, les enjeux d'une action communicationnelle dans le monde contemporain, en s'aidant de ses acquis liés aux grands domaines de savoirs des sciences humaines, en ce compris, les savoirs de la communication ;
2. maîtrise suffisamment l'expression en français, écrit ou oral, pour créer, développer, scénariser, défendre, évaluer des projets de communication de base ;
3. met en œuvre une communication orale ou écrite à visée narrative et/ou argumentative en s'accompagnant ou non d'un média ;
4. s'exprime suffisamment en langues étrangères (anglais, néerlandais ou allemand) pour pouvoir comprendre l'essentiel des textes ou des échanges oraux courants dans ces langues, mais aussi pour interagir professionnellement avec des personnes parlant ces différentes langues et issues d'autres cultures ;
5. est familiarisé, tant sur le plan de la grammaire que de la pratique et de la réalisation médiatique, avec les différents médias de base : photo, graphisme, son, vidéo, web ;
6. comprend comment utiliser, dans sa pratique, en fonction d'une visée communicationnelle, les spécificités de l'usage de ces différents médias, qu'ils concernent l'image fixe, l'image en mouvement, le son ou l'interaction arborescente multimédiatique. Il peut conjuguer ces différents médias de façon transmédiatique ;
7. a acquis le réflexe professionnel de base visant à mettre en adéquation les médias, les formes d'expression, les contenus et les publics auxquels une information et une communication précises sont destinées : il articule à ce niveau connaissances théoriques, capacités pratiques et techniques et compétences de situations ;
8. est apte à émettre des formes d'évaluation et d'auto-évaluation sur des travaux et projets liés à la pratique communicationnelle et médiatique ; au-delà de cette évaluation des pratiques, l'étudiant développe également une analyse critique générale s'appliquant à ses propres productions comme à celles de son environnement ;
9. intègre des dynamiques de projet de réalisation et de création, engageant à la fois un travail collectif, des partenaires extérieurs, mais aussi une organisation technique et des échéances ;
10. est familiarisé avec l'un des quatre milieux professionnels de base de la communication appliquée : la presse info, l'animation socioculturelle et l'éducation permanente, la publicité ou les relations publiques.

<i>Première année « BA1 » commun</i>	<i>Deuxième année</i>	<i>Troisième année</i>
<p>Cours théoriques de base [25 crédits]</p> <p>Théories de la communication [TCOM1125], 5 crédits Introduction aux médias et à leurs usages [MEDI1113], 5 crédits Économie politique [ECOP1126], 5 crédits Philosophie [FILO1114], 5 crédits Histoire et histoire des idées [HIST1127], 5 crédits</p>	<p>Cours théoriques de base [50 crédits, dont 5 au choix]</p> <p>Sociologie [SOC11213], 5 crédits Psychologie de la communication [PSYC1215], 5 crédits Introduction au droit et droit des médias [DRO11226], 5 crédits Institutions et sciences politiques [SCPO1224], 5 crédits Cours à choix, 5 crédits [CRIT1219 CREC1219 EDUM1219 CREC1219 BADE1219 CINE1219 ORLA1219 PROJ1219 OPER1219 ESPA1219]</p>	<p>Linguistique, sémiologie et herméneutique [LING1325], 5 crédits Anthropologie de la culture et de la communication [ANTH1313], 5 crédits Théorie et pratique des sondages et techniques d'enquête [TENQ1314], 5 crédits Préorientation section I, 5 crédits [FDPI1327 FDRP1327 FDP1327 FDAS1327] Préorientation section II, 5 crédits [PECO1328 MANA1318 ORGA1328 CULT1328]</p>
<p>Communication et rhétorique [10 crédits]</p> <p>Expression écrite I [ECRI1118], 5 crédits Narration et formes littéraires [NARA1129], 5 crédits</p>	<p>Communication et rhétorique [10 crédits]</p> <p>Expression écrite II [ECRI1217], 5 crédits Argumentation, rhétorique et expression orale [ARGU1203], 5 crédits</p>	<p>Communication et rhétorique [10 crédits]</p> <p>Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle, 5 crédits [PSPI1315 PSRP1315 PSPU1315 PSAS1315] Expression écrite III, 5 crédits [EEPI1316 EERP1316 EEP1316 EEAS1316]</p>
<p>Cours de langues : Anglais / Néerlandais ou Allemand [LANG1102], 10 crédits</p>	<p>Cours de langues : Anglais / Néerlandais ou Allemand [LANG1202], 10 crédits</p>	<p>Cours de langues : Anglais / Néerlandais ou Allemand [LANG1302], 10 crédits</p>
<p>Image fixe [FIXE1101], 15 crédits</p>	<p>Son et images en mouvement [FLUX1201], 15 crédits</p>	<p>Web, interactivité et transmédia [INTE1301], 15 crédits</p>

1. Unités d'enseignement de sciences humaines et sociales

▪ *Cours théoriques de base*

Théories de la communication [TCOM1125] | Introduction aux médias leurs usages [MEDI1113] | Économie politique [ECOP1126] | Philosophie [FILO1114] | Histoire et histoire des idées [HIST1127] | Sociologie [SOC1125] | Psychologie de la communication [PSYC1215] | Introduction au droit des médias [DROI1226] | Institutions et sciences politiques [SCPO1224] | Linguistique, sémiologie et herméneutique [LING1325] | Anthropologie culture et de la communication [ANTH1313] | Théorie et pratique des sondages et techniques d'enquête [TENQ1314]

▪ *Cours de préorientation section*

Fondements du journalisme [FDPI1327] | Information politique, économique et sociale [PECO1328] | Fondements théoriques et études de cas en RSE [FDRP1327] | Principes généraux du management : approches pluridisciplinaires [MANA1318] | Fondements de la publicité et communication commerciale [FDPU1327] | Organisation des entreprises marketing management [ORGA1328] | Fondements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [FDAS1327] | Enjeux et perspectives de la culture [CULT1328]

▪ *Cours à choix*

Critique de l'info-com [CRIT1219] | Crises et critique de l'économie contemporaine [CREC1219] | Fondements de l'éducation aux médias [EDUM1219] | Formes plastiques [CREC1219] | Approche de la bande dessinée [BADE1219] | Formes narratives du cinéma [CINE1219] | Les langues du langage [ORLA1219] | Crédits-projet [PROJ1219] | IHECS-Opéra [OPER1219] | Espagnol [ESPA1219]

Théories de la communication

TCOM1125 | 5 crédits | BA1 – Q2

L'étudiant maîtrise les théories de la communication, il comprend leur logique et leur portée, il a aiguisé sa curiosité et sait théoriser sur les questions de communication. Il est apte à conceptualiser ce que le quotidien présente comme évidences en termes de communication.

Enseignants

Pascal Chabot
Luc De Meyer, Sophie Pochet (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie des théories de la communication ;
2. analyse la façon dont se sont construits les discours et les grandes représentations de la communication ;
3. acquiert une connaissance historique des grandes étapes de l'évolution des théories de la communication ;
4. identifie les grandes métaphores à la base des modèles et des discours actuels de la communication ;
5. repère la portée idéologique des discours sur la communication ;
6. comprend un texte théorique sur la communication ;
7. au départ de textes venant de l'histoire des théories de la communication, argumente sur un sujet d'actualité en défendant une position personnelle ;
8. prend conscience de sa manière de communiquer ;
9. est capable de repérer les conceptions de la communication sous-jacentes à des communications interpersonnelles, des communications de masse ou de réseaux ;
10. est curieux de saisir et de comprendre la manière dont les idées et les idéologies peuvent avoir un impact sur la manière de communiquer ;
11. est capable de s'orienter dans certains choix éthiques et politiques en relation avec la communication ;
12. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir de la confrontation d'idées ou de doctrines antagonistes.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 60 heures de cours, dont 40 heures d'apprentissage sous forme de cours *ex cathedra* et 20 heures consacrées à un travail personnel de recherche et d'écriture sur base des consignes données au cours.

Organisation de l'UE

La séquence *ex cathedra* de l'unité d'enseignement s'organise autour de douze thèmes, chaque thème faisant l'objet de deux heures de cours. Les thèmes retenus sont les suivants : (i) la naissance de la rhétorique, (ii) le réseau rhétorique, (iii) les tâches de l'orateur, (iv) philosophie et rhétorique, (v) une rhétorique de masse ? (vi) les

approches systémiques de la communication, (vii) l'apport de la cybernétique, (viii) une logique de la communication, (ix) transformations de la communication à l'ère du numérique, (x) les structurations contemporaines du champ communicationnel, (xi) les critiques de la communication, (xii) théories et pratiques de la communication.

Le travail écrit forme la seconde séquence, autonome, de l'unité d'enseignement ; il consiste en une analyse d'une question de communication étudiée dans ses aspects théoriques. Après lecture d'un portefeuille de textes reprenant des extraits de textes classiques de théorie de la communication, l'étudiant sélectionne quatre textes et les étudie attentivement. Il sélectionne en outre un problème actuel posé par les pratiques contemporaines de la communication. Son choix est motivé par l'importance qu'il accorde aux propos tenus dans l'extrait, par ses intérêts personnels, par le style de l'auteur ou pour tout autre raison défendable, pourvu qu'elle soit correctement argumentée. Ce choix est donc libre. Le texte demandé à l'étudiant est une réflexion écrite sur le thème choisi, qui doit être alimentée par les réflexions des auteurs étudiés, et qui défend de manière argumentée un point de vue sur la problématique contemporaine qu'il a choisi de traiter. Le travail montrera qu'il est capable d'éclairer une situation de communication en usant des notions théoriques pertinentes.

Évaluation de l'UE

Les douze acquis d'apprentissage relatifs à cette unité d'enseignement sont évalués de façon diverse. Les sept premiers de nature certificative sont évalués à l'aide d'un examen comportant des questions à choix multiples et des questions ouvertes. Les cinq derniers de nature formative sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours.

Les 40 heures d'apprentissages seront évaluées par un examen écrit (avec uniquement des questions ouvertes) comptant pour 75 % des points du total général. Le travail écrit sera quant à lui noté sur 25 % du total général, mais ne sera pris en compte qu'à partir du moment où l'étudiant n'est pas en échec à l'examen écrit. S'il est en échec à l'examen écrit, la note totale du cours ne prendra pas en compte le travail écrit, et sera donc celle de l'examen écrit.

Ressources disponibles

Un syllabus ainsi qu'un portefeuille de lectures est à la disposition de l'étudiant.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Introduction aux médias et à leurs usages

MEDI1113 | 5 crédits | BA1 – Q1

Les médias constituent une des réalités les plus importantes de notre société. Avec la presse, la radio, la télévision, le web, les réseaux sociaux... le monde vit aujourd'hui un âge médiatique dont la portée, la puissance et les possibilités sont à peine esquissées. L'unité d'enseignement veut faire prendre conscience de cette réalité.

Enseignants

Jean-François Raskin, référent
Daniel Bonvoisin, Paul de Theux
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. saisit les liens étroits et réciproques qui existent entre sociétés et médias ;
2. a acquis des notions d'histoire des médias, et plus généralement de l'écriture sous ses multiples formes médiatiques ;
3. perçoit l'impact sociologique et politique des différentes techniques de communication, en partant de différents exemples historiques ;
4. est en mesure de situer les médias dans leurs rapports au monde politique, économique et social ;
5. mesure les enjeux et les défis éthiques, politiques, sociaux que représente la sphère des médias pour nos sociétés contemporaines ;
6. comprend les grands enjeux liés aux nouveaux médias numériques en réseau : enjeux économiques, de gouvernance, d'accès à l'information et d'organisation du savoir.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement se structure en deux parties articulées l'une à l'autre à travers trois séquences ; la première activité, avec deux séquences, encadre la seconde qui illustre en profondeur la question de l'usage des médias contemporains. Les deux activités d'enseignement se donnent sous forme de cours *ex cathedra*, elles bénéficient également d'un portefeuille restreint (cinq articles) de lecture et sont évaluées ensemble.

Organisation de l'UE

La première activité d'enseignement débute par une définition des notions d'information et de communication mais aussi de communication de masse. Elle s'attache à saisir les raisons et les effets des inventions médiatiques, de Gutenberg aux réseaux sociaux, de la presse écrite à la virtualisation en passant par la photo, l'invention de la TSF, du téléphone, de la radio et de la télévision. Elle se poursuit en s'intéressant plus particulièrement aux médias d'information. Pour la presse écrite, sont examinées les grandes étapes de son histoire, la réalité économique de l'entreprise de

presse, la presse quotidienne dans quelques pays européens. Les agences de presse font l'objet d'un chapitre spécifique où sont abordés leur histoire, leur organisation (selon leur extension géographique et selon le caractère général ou spécialisé de leur couverture des événements) et le problème, posé dans les années quatre-vingts, du « nouvel ordre mondial de l'information ». En ce qui concerne la radio et la télévision, on étudie leur histoire, l'organisation des radios et télévisions publiques dans les pays de démocratie libérale (avec examen de quelques situations nationales, tout particulièrement en ce qui concerne le problème du pluralisme) ainsi que l'affirmation et le déploiement des radios et des télévisions privées à partir de la fin des années septante.

Les développements des médias numériques en réseau clôturent cette première partie de la première activité d'enseignement. La seconde activité d'enseignement s'intercale alors, elle vise d'abord à comprendre les aspects fondamentaux de leurs technologies et de percevoir les enjeux que recouvre leur fonctionnement en termes de gouvernance, d'enjeux économiques, d'accès à l'information et d'organisation du savoir. Elle permet de discerner l'impact de ces « nouveaux médias » dans le domaine des communications sociales et notamment d'évaluer leur influence sur le journalisme, la culture, les relations sociales et la politique. Cette partie examine aussi la question des « risques » et les perspectives éducatives qui leur sont associés.

Enfin, les rapports entre médias et société constituent l'objet du dernier chapitre de la première activité, qui conclut l'unité. Les effets sur l'opinion publique, sur la perception du réel, sur les phénomènes de groupe en composent les éléments. Des domaines tels que la publicité sont abordés en lien avec les théories sur la propagande et la manipulation des foules.

En outre, la matière comprend cinq articles complémentaires en lien avec les éléments abordés durant les séances ; l'étudiant connaît et maîtrise ce portefeuille de lectures pour l'évaluation finale.

Évaluation de l'UE

L'unité d'enseignement est évaluée à travers un QCM d'une trentaine de questions auquel est adjointe au moins une question ouverte.

Ressources disponibles

Un syllabus en deux tomes est à la disposition des étudiants.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

L'unité d'enseignement Économie Politique amène l'étudiant à maîtriser les principes économiques qui régissent les sociétés actuelles. Il comprend leur fonctionnement et peut analyser ses logiques.

Enseignants

Dominique Vandercammen (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement *Économie politique*, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie économique apprise au cours ;
2. résout des cas mettant en jeu des concepts et des théories provenant du champ de l'économie ;
3. repère les limites de la science économique à partir d'autres champs disciplinaires comme ceux de la philosophie, de la psychologie, de l'anthropologie, de la sociologie ;
4. comprend un article de nature économique ;
5. au départ de textes portant sur l'économie, restitue des idées provenant de champs disciplinaires différents ;
6. est capable d'observer et d'analyser l'environnement économique à partir de diverses grilles de lecture provenant du champ de l'économie ;
7. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
8. est curieux de saisir et de comprendre les défis sociétaux locaux et internationaux ;
9. est capable de faire ses propres choix parmi l'ensemble des discours portant sur le socio-économique ;
10. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir d'approches méthodologiques différentes ;
11. repère les différences entre des savoirs se référant à des paradigmes différents.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en trois temps de formation s'organisant, durant onze semaines, en une séance de deux heures de cours en auditoire et une heure de cours en classe inversée. Ce dispositif de formation se met en place à partir de la deuxième semaine de cours. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, d'organiser les cours en classe inversée (avec la présentation du premier exercice à réaliser) et d'expliquer aux étudiants le travail de groupe à faire à partir du livre de Degryse (2012) portant sur *l'économie en 100 mots d'actualité*. Le dernier cours en classe inversée (douzième semaine du quadrimestre) est l'occasion de faire une synthèse du cours pour préparer les étudiants à l'examen final.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation, s'étalant sur onze semaines de cours est organisé de la manière suivante :

- la première heure de cours *ex cathedra* (entrecoupées de nombreux moments de questionnement ; même en *ex cathedra* l'interaction est favorisée) privilégie les savoirs institués en économie et leur appropriation par les étudiants ;
- la deuxième heure de cours *ex cathedra* interroge les modèles retenus par la science économique (à partir, le cas échéant, d'une lecture préalable d'un article scientifique voire d'un article de journal ou du visionnement préalable d'une vidéo). Cette heure de cours est l'occasion d'initier de nouveaux questionnements ;
- la troisième heure de cours (en classe inversée à distance) est l'occasion pour les étudiants de présenter un travail de groupe (qui fera l'objet d'une évaluation) à partir de la lecture du livre de Degryse.

Le cours s'organise autour de onze thèmes, chaque thème faisant l'objet d'une séquence de deux heures de cours. Les thèmes retenus sont les suivants : (i) qu'est-ce que l'économie ? (ii) le système économique, (iii) les lois de l'offre et de la demande, (iv) le circuit économique, (v) la production (point de vues micro et macro), (vi) la consommation (point de vues micro et macro), (vii) les échanges (point de vues micro et macro), (viii) l'évaluation de la situation économique d'un pays, (ix) l'équilibre macroéconomique, (x) les politiques macroéconomiques, (xi) les problèmes économiques actuels.

Évaluation de l'UE

Sur les onze acquis d'apprentissage, les six premiers, de nature certificative, sont évalués à l'aide d'un QCM. Les cinq derniers, de nature formative, sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours en classe inversée.

Ressources disponibles

Un syllabus est à la disposition de l'étudiant. Il dispose également d'un portefeuille de textes. Une partie de l'unité est dispensée sous la forme d'une classe inversée à distance.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

L'étudiant comprend la nature de la pensée philosophique et de son raisonnement. Ayant appris à maîtriser des éléments de sa terminologie et une partie de ses auteurs, il est apte à les utiliser dans son travail de communicateur.

Enseignants

Pascal Chabot
(2016-2017)

Au terme de cet UE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant :

1. maîtrise la terminologie philosophique apprise au cours ;
2. acquiert une connaissance historique des grands courants de la pensée occidentale ;
3. définit les opérations majeures de la pensée humaine que sont élucider, libérer, se connaître, transmettre, prospecter, transformer et réjouir ;
4. apprend à mettre les concepts philosophiques en rapport avec leur contexte d'énonciation ;
5. repère les limites du discours philosophique ;
6. comprend certains textes de nature philosophique ;
7. au départ de textes venant de l'histoire de la philosophie, argumente en défendant une position personnelle ;
8. est capable de relever les idées philosophiques sous-jacentes à un discours ;
9. est curieux de saisir et de comprendre la manière dont les idées et les idéologies peuvent avoir un impact sur le réel et inversement ;
10. est capable de s'orienter dans certains choix éthiques et existentiels fondamentaux ;
11. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir de la confrontation d'idées ou de doctrines antagonistes ;
12. repère les différences entre des savoirs se référant à des paradigmes différents ;

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 60 heures de cours, répartis en deux séquences articulées : 40 heures d'apprentissage sous forme de cours *ex cathedra*, 20 heures consacrées à un travail personnel de recherche et d'écriture sur base des consignes données au cours.

Organisation de l'UE

La première séquence de l'unité d'enseignement s'organise autour de douze thèmes, chaque thème faisant l'objet d'un bloc de deux heures de cours. Les thèmes retenus sont : (i) Socrate, Platon et Aristote, (ii) qu'est-ce que la philosophie ? (iii) Descartes et Pascal, (iv) élucider et libérer, (v) Kant, (vi) se connaître et transmettre, (vii) Schopenhauer et Nietzsche, (viii) prospecter, (ix) Bergson,

(x) transformer et réjouir, (xi) Simondon, (xii) l'empire de l'utile – la profondeur du subtil.

Le travail écrit consiste en un exercice de réflexion philosophique personnelle sur base de textes d'auteurs. Après lecture d'un ouvrage choisi dans la liste de titres de la collection de Flammarion « GF Corpus Philosophie », l'étudiant sélectionne quatre de ces extraits, et les étudie attentivement. Son choix est motivé par l'importance qu'il accorde aux propos tenus dans l'extrait, par ses intérêts personnels, par le style de l'auteur ou pour toute autre raison philosophiquement défendable. Ce choix est donc libre. Le texte demandé à l'étudiant est une réflexion écrite sur le thème choisi. Celle-ci doit être alimentée par les réflexions des auteurs étudiés et doit défendre de manière argumentée un point de vue sur la question. Ce point de vue peut éventuellement être personnel. L'important est la teneur « philosophique » de la réflexion.

Évaluation de l'UE

Les douze acquis d'apprentissage relatifs à cette unité d'enseignement ne sont pas évalués de la même façon. Les sept premiers de nature certificative sont évalués à l'aide d'un examen à question ouverte. Les cinq derniers de nature formative sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours.

La première séquence de 40 heures d'apprentissage est évaluée par un examen écrit (avec uniquement des questions ouvertes) comptant pour 75 % des points du total général. Le travail écrit, constituant la seconde séquence, est quant à lui noté sur 25 % du total général, mais ne sera pris en compte qu'à partir du moment où l'étudiant n'est pas en échec à l'examen écrit. S'il est en échec à l'examen écrit, la note totale du cours ne prendra pas en compte le travail écrit, et sera donc celle de l'examen écrit.

Ressources disponibles

Un syllabus ainsi qu'un portefeuille de lectures sont à la disposition de l'étudiant.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Histoire et histoire des idées

HIST1157 | 5 crédits | BA1 – Q2

L'unité d'enseignement Histoire et histoire des idées amène l'étudiant à connaître et ordonner les faits historiques du monde contemporain (du XIX^{ème} à nos jours) pour lui permettre, à travers la compréhension acquise, d'interpréter et d'analyser ces faits. De cette façon, l'étudiant acquiert des outils rendant son environnement social intelligible et lui permettant de construire sa propre intelligence du monde.

Enseignants

Jorge Magasich, référent
Vincent Engel (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement *Histoire et histoire des idées*, l'étudiant

1. est familiarisé avec un ensemble d'événements, d'institutions, de personnages et d'idéologies qui ont marqué l'Histoire contemporaine et qui font partie du système de référence de notre société ;
2. consolide sa connaissance de la ligne du temps : l'antériorité, la postériorité ou la simultanéité d'un événement par rapport à un autre ;
3. établit certaines relations et des liens de cause à effet entre divers événements historiques ;
4. prend du recul par rapport à des approches simplistes, voire manichéennes, de l'histoire ;
5. développe un esprit critique et un regard plus complexe par rapport à l'histoire ;
6. comprend que l'actualité politique ne s'explique pleinement que dans une mise en perspective historique ;
7. comprend que la révolte est différente de la révolution, qu'elle constitue une des caractéristiques les plus essentielles de l'être humain et qu'elle est un choix exigeant, difficile à assumer, mais indispensable pour le maintien d'une démocratie réelle.

Dispositif de l'UE

Cette unité d'enseignement comporte deux parties. La première portant sur l'histoire contemporaine envisagée de façon globale ; la seconde traitant une question historique plus spécifique, en se centrant sur le développement des idées et des idéologies.

La partie concernant l'histoire contemporaine se développe sur une série d'événements du passé qui peuvent aider à comprendre le monde actuel ; les cinq premiers acquis d'apprentissage la concernent. La seconde partie est centrée sur la question des révolutions et des idéologies qui les accompagnent ; les trois derniers acquis lui sont liés.

Les deux parties du cours sont données sur base de deux fois 20 heures de cours *ex cathedra*. Chacune de ces deux parties est complétée par de l'étude personnelle des étudiants (références et dossiers).

Organisation de l'UE

La première partie, Histoire, s'organise autour de la sélection de quelques grands événements de l'histoire contemporaine qui seront l'objet d'une présentation et d'une analyse plus approfondie. Elle comprend la présentation de différentes approches et interprétations historiques. Certains cours seront précédés de la lecture de textes sur les processus historiques étudiés. Parmi les thèmes abordés, citons notamment (i) le monde vers 1900, (ii) la Première guerre mondiale et ses débats, (iii) la portée idéologique des fascismes dans les élites européennes, (iv) les crises de l'entre-deux-guerres, (v) éléments de l'histoire de l'Union soviétique, (vi) autour de la guerre '39-'45, (vii) « guerre froide » et propagande, (viii) la guerre froide et les « blocs », (ix) la chute du mur, (x) enjeux contemporains.

Cette partie générale donnée *ex cathedra* est complétée par un travail personnel. Ce travail est basé sur une liste de quelques 150 événements, institutions et personnages, couvrant l'époque contemporaine, et présentée en début du cours. L'étudiant doit pouvoir les définir et les situer dans le temps ; afin de faciliter sa recherche, des sources bibliographiques et électroniques sont fournies au cours pour compléter les sources identifiées par l'étudiant lui-même.

La seconde partie, Histoire des idées, est moins un parcours historique qu'une approche thématique ; les questions abordées portent sur les révoltes et révolutions et montrent la manière dont chaque idéologie (i.e. libéralisme, communisme, anarchisme, fascisme) les perçoit. Outre ce volet *ex cathedra*, l'étudiant doit s'approprier par lui-même le résumé de cinq révolutions (1789, 1871, 1917, 1922, 1933) disponible sur le site dédié au cours. En termes pédagogiques, cette partie utilise de nombreux éléments multimédias pour illustrer les différents points abordés.

Évaluation de l'UE

La matière vue et analysée dans la première partie du cours sera l'objet d'un examen dont le poids constitue trois cinquièmes de l'unité d'enseignement. Cette évaluation certificative repose sur un examen pour partie par QCM (couvrant la partie *ex cathedra* et le travail personnel de recherche) et pour partie par questions ouvertes (seulement pour les chapitres *ex cathedra* pour lesquels l'étudiant produit par écrit comparaisons et analyses). Le volet QCM, particulièrement sur le travail personnel, évalue la connaissance factuelle d'un événement, institution ou personnage.

La seconde partie de cette unité d'enseignement est évaluée exclusivement par QCM.

Ressources disponibles

Un syllabus est à la disposition de l'étudiant pour la première partie. La seconde partie repose sur un matériau composé de différents éléments qui se retrouvent tous sur un site internet qui a été développé spécialement pour ce cours. Enfin, les références et documents sont disponibles sur Cleo, la plateforme éducative de l'IHECS.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Au quotidien, chacun d'entre nous vit la société dans l'évidence. Cette évidence reflète l'ordre social, les routines quotidiennes voire les usages traditionnels. Il est important, dans une démarche de communicateur, d'acquérir une aptitude à la contextualisation et à l'analyse : la société est une construction et, à ce titre, mérite une approche à la fois critique et empirique. La réflexion portée sur le rapport au monde par une démarche sociologique doit y contribuer.

Enseignants

Frédéric Moens, référent
Jean-François Raskin
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement constitue une introduction à la sociologie et à sa démarche ; les acquis d'apprentissage qu'elle produit sont relatifs à la capacité analytique, critique et démystificatrice de la discipline. Dès lors, à son terme, l'étudiant

1. est initié à la pensée et à la démarche sociologiques et les distingue des autres approches du social ;
2. maîtrise les bases des théories sociologiques évoquées au cours ;
3. identifie et sait utiliser avec pertinence les concepts théoriques qui ont été abordés durant les séances ou dans les écrits analysés ;
4. comprend l'usage et l'importance des concepts et des théories pour disposer de cadres de description et d'analyse du quotidien ;
5. analyse toute situation sociale hors des évidences quotidiennes et arrive à la comprendre d'une manière sociologique ;
6. quitte l'évidence et l'allant-de-soi dans son rapport au monde, particulièrement au monde social ;
7. fait preuve de rigueur dans sa démarche d'analyse et sait y utiliser les apports de la sociologie ;
8. comprend l'importance de la contextualisation et de l'analyse nécessaires au regard sociologique.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement est magistrale et se donne en auditoire pendant une quarantaine d'heures au rythme de quatre heures par semaine (cours *ex cathedra*). Selon les matières et de façon coordonnée, les deux enseignants en assument une part égale, tantôt en alternance, tantôt par bloc entier.

Organisation de l'UE

L'enseignement de la sociologie face à un public non-spécialiste s'inscrit dans la formation générale. La sociologie est au cœur du débat public, elle est régulièrement sollicitée et largement médiatisée. Elle est également une science qui dérange, soit parce qu'elle semble déposséder les individus de « leur vérité » sur le

monde social en imposant une vision scientifique, soit parce qu'elle dévoile des vérités cachées sur le fonctionnement des sociétés. La transmission des résultats démystificateurs qu'une telle discipline interprétative produit éveille l'étudiant(e) à la capacité réflexive de la sociologie, à sa force critique et analytique. Il s'agit dans ce cours de rendre l'étudiant(e) conscient du rôle de la société ou des contraintes induites par le collectif.

L'unité d'enseignement se présente en quatre parties inégales :

- les paradigmes en sociologie,
- une histoire de la sociologie,
- un parcours dans les thèmes de recherche
- la recherche sociologique par les exemples.

La dernière partie, sur les exemples de recherche sociologique vient de façon systématique en alternance et en illustration des éléments d'ordre théorique qui sont exposés dans les trois autres parties. Une série de lectures regroupée dans un portefeuille de lecture viennent compléter le matériau et permettre aux étudiant(e)s de s'équiper d'une réflexion épistémologique sur le travail sociologique.

À travers ce dispositif alliant transmission de savoirs et illustrations par des cas, une capacité d'analyse de la société est mobilisée. S'arrêter pour se regarder agir, interpréter cette action à la lumière des éclairages théoriques, tenter d'en comprendre les motifs, constituent ce moment d'analyse du monde social environnant.

Évaluation de l'UE

L'examen est écrit. Il comporte trois parties :

- d'une part, une partie en questions à choix multiple (QCM) sur l'ensemble de la matière, y compris les lectures obligatoires,
- d'autre part, des questions ouvertes permettant de faire la preuve de la compréhension de la matière (questions transversales),
- et, enfin, une question ouverte amenant l'étudiant(e) à appliquer la démarche et les concepts vus durant le cours à une situation d'actualité présentée dans un article de presse.

Ressources disponibles

L'unité d'enseignement bénéficie de deux types de ressources :

- un syllabus en plusieurs parties est disponible dès le début du semestre,
- un portefeuille de lecture reprenant quelques articles clefs est à la disposition des étudiant(s).

L'ensemble de ces ressources est également disponible sur Cleo (plateforme pédagogique de l'institution).

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Psychologie de la communication

PSYC1225 | 5 crédits | BA2 – Q2

L'être humain est un être social. Il interagit de manière presque permanente avec son environnement social. Cette unité d'enseignement vise à donner les fondamentaux de la psychologie sociale et de la psychologie de la communication afin d'amener l'étudiant à une prise de conscience des variables influençant les interactions humaines et à un usage raisonné de ces techniques d'influence dans ses futures interactions professionnelles.

Enseignants

Coralie Buxant (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant acquiert des savoirs spécifiques. L'étudiant :

1. maîtrise la terminologie des concepts vus au cours ;
2. a réalisé et compris l'importance croisée et complexe des dynamiques sociales, émotionnelles et cognitives présentes dans tout comportement, toute interaction sociale et toute communication.

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant acquiert aussi des savoirs-être et des savoir-faire spécifiques. L'étudiant :

1. comprend qu'il est lui-même sujet à toute une série d'influences et s'efforce à adopter une posture autoréflexive ;
2. détient les bases théoriques suffisantes pour analyser une situation d'interactions humaines d'une manière professionnelle ;
3. fait preuve de rigueur et de lecture critique et adopte une démarche réflexive similaire à la démarche scientifique ;
4. refuse une lecture simpliste tout autant qu'une lecture psychologisante des phénomènes et événements ;
5. repère ou est alerté par les fragilités/biais d'une pseudo-théorie.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose principalement sur un dispositif *ex-cathedra*. Par ailleurs, des conférences filmées de chercheurs étrangers et des archives illustrant des expériences majeures en psychologie sont fréquemment utilisées afin de documenter des notions-clés. Enfin, un dispositif d'auto-apprentissage est prévu et permet d'évaluer l'étudiant dans ses capacités d'auto-appropriation d'un concept et de lecture critique de sources diverses. L'étudiant est initié et encadré spécifiquement pour cette activité.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement commence par présenter la naissance de la psychologie, ses relations avec d'autres sciences humaines et ses premiers développements (courants behavioriste et cognitiviste). C'est l'occasion de préciser la différence entre la psychologie en tant que science et l'usage quotidien de la « psychologisation » ainsi que la place de la communication en psychologie et en psychothérapie. Ce faisant, cette introduction permet aussi de voir, ou revoir, des notions clés de la démarche expérimentale. Les concepts théoriques

qui sont vus par la suite, tout au long de l'unité d'enseignement, sont présentés en lien avec l'étude scientifique ayant permis son émergence. La majeure partie de l'unité d'enseignement s'intéressera à comprendre principalement :

- l'individu en tant qu'être social et l'impossibilité de ne pas communiquer ;
- le traitement cognitif de l'information sociale (notion de stéréotype, de préjugé) ;
- les relations interindividuelles et intergroupes (comparaison sociale, compétition, discrimination, conflits intergroupes, etc.) ;
- l'influence sociale (normes sociales, apprentissage social, conformité, rôles sociaux, obéissance, soumission à l'autorité, etc.) ;
- les changements sociétaux (innovation sociale, influence de la minorité, résistance, etc.) ;
- le rôle des émotions dans le traitement de l'information, la communication et la prise de décision (fonctionnement cérébral, neurosciences, dilemmes moraux, etc.) ;
- les techniques de persuasion, d'influence et de manipulation visant le changement, à partir de la communication.

Évaluation de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée sous la forme d'un QCM.

Ressources disponibles

L'ensemble de la matière présentée lors des cours ex-cathedra (power point) figure sur Cleo ainsi qu'en format syllabus.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Introduction au droit et droit des médias

DROI1226 | 5 crédits | BA2 – Q2

Le cours poursuit deux objectifs majeurs. D'une part, initier les étudiants aux grands concepts juridiques et les familiariser avec notre système judiciaire. Faire comprendre que le droit est de plus en plus présent dans notre vie au quotidien et que la Justice ne cesse de se complexifier. D'autre part, il s'agit aussi d'initier les étudiants aux fondements du droit de la communication, en leur permettant d'identifier les principales questions théoriques et pratiques qu'ils pourraient rencontrer dans leur vie professionnelle et en leur donnant, si pas les solutions – celles-ci étant par essence évolutives –, à tout le moins les chemins susceptibles d'y mener.

Enseignants

Anne Desmarets,
Melchior Wathélet, Simon-Pierre De Coster (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Cette unité d'enseignement est destinée à des non-juristes, appelés de plus en plus régulièrement à se mouvoir dans un espace européen, voire international, ignorant les frontières. À son terme, l'étudiant

1. a acquis une meilleure compréhension de ce qu'est le droit, quelles en sont les sources, nationales et internationales et qui les applique ;
2. connaît ce qu'est la Justice, essentiellement son organisation et les personnes qui la font vivre, du Magistrat aux Polices, de l'Avocat à l'Huissier ;
3. comprend la structure de notre État et les implications juridiques que cela engendre ;
4. maîtrise les aspects généraux du droit familial et du droit des contrats ;
5. est apte à utiliser les ressources bibliographiques pour trouver les réponses aux questions juridiques qu'ils pourraient se poser ;
6. comprend et maîtrise les principes essentiels de la liberté d'expression ;
7. prend conscience de l'omniprésence du droit dans notre vie au quotidien et dans le monde de la communication ;
8. connaît des exemples concrets tirés des règles de droit ou des décisions de justice européennes ou nationales ;
9. saisit la place du droit dans l'espace médiatique.

Dispositif de l'UE

Cours *ex cathedra* et études de cas. L'UE se déroule sur une quarantaine d'heures au rythme de quatre heures semaines.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement se déroule en deux parties successives :
- une introduction générale au droit : (i) pourquoi la justice : les fondements du droit, (ii) l'organisation du pouvoir judiciaire, (iii) les différentes juridictions : leur composition, leur organisation

- et leurs compétences, (iv) les procédures de la justice, (v) rôles et acteurs du procès, (vi) les procédures ;
- une seconde partie présentant spécifiquement le droit de l'information et des médias : (i) Introduction : les principes démocratiques et les textes fondamentaux, (ii) les titulaires de la liberté d'expression, (iii) la liberté d'opinion comme préalable de la liberté d'expression, (iv) contenu de la liberté de communiquer, de recevoir et de rechercher des informations, (v) principe de l'interdiction des ingérences des autorités publiques, (vi) caractère transfrontalier de la liberté d'expression, (vii) les régimes d'autorisation préalable des entreprises de radio, de télévision et de cinéma, (viii) restrictions à la liberté d'expression justifiées par des motifs d'ordre public, de bonnes mœurs, de respect des personnes, de respect de la propriété intellectuelle et de déontologie professionnelle.

Pour cette deuxième partie, il sera demandé aux étudiants de se tenir informé de l'actualité. L'information quotidienne, tant dans la presse écrite que dans la presse audiovisuelle ou sur Internet, est une source fondamentale de la formation du futur acteur du monde *médiatico-culturel*. Elle constitue un complément indispensable à ce cours (cf. « procédure d'évaluation des connaissances »). On invite donc avec insistance, les étudiants à se tenir informés de l'actualité quotidienne –spécialement dans sa dimension juridique– en relation avec le monde des médias et de la culture dans lequel ils sont appelés à travailler. L'examen sera d'ailleurs basé exclusivement sur des questions juridiques qui seront directement ou indirectement inspirées de l'actualité *médiaticoculturelle*.

Évaluation de l'UE

Examen écrit reprenant plusieurs formes d'interrogations : (i) questionnaire fermé avec réponses courtes, (ii) questionnaire à choix multiple et (iii) *casus* pratiques.

Ressources disponibles

Syllabus et notes diverses disponibles sur la plateforme Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Toutefois, une connaissance voire un intérêt pour le système politique, économique, social, culturel et médiatique dans lequel nous vivons aidera à mieux appréhender la matière.

Pour cerner le fonctionnement des principales institutions politiques, l'unité d'enseignement adopte une approche multidisciplinaire, empruntant dans les registres du droit, de la sociologie, du marketing politique, de la communication institutionnelle ou de la socio-sémiotique des organisations. L'étudiant comprend le paysage politique institutionnel belge et européen, de son contexte légal aux enjeux communicationnels qu'il soulève.

Enseignants

Nicolas Baygert, référent
Mikaël Van Eeckhoudt
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

L'unité d'enseignement allie la description des institutions, leur analyse et leur contextualisation ainsi qu'une approche critique de leur fonctionnement et de leur place. Au terme de cette UE, l'étudiant

1. connaît les différentes formes d'organisation d'États (unitaires, centralisés, décentralisés, fédéraux, etc.) et les différents types de démocraties (représentative, participative, directe, etc.) ;
2. est familier de l'ensemble des institutions de l'Union européenne (domaines essentiels des compétences, personnes clé, cadre juridique, composition, fonctionnement, rapport avec les autres institutions, fonctionnement politique) et connaît les éléments essentiels du jargon européen (terminologie des institutions et du droit européen) ;
3. connaît les différents niveaux de pouvoir de la Belgique et maîtrise la composition et le fonctionnement des institutions fédérales, régionales et communautaires, ainsi que les institutions communales et provinciales ;
4. comprend l'équilibre entre les différents pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire ;
5. parvient à situer les institutions et les normes/actes juridiques dans leur contexte juridique et politique ;
6. connaît les acteurs non-institutionnels de la « bulle bruxelloise » (Lobbys, Think Tanks, ONGs, etc.) ;
7. sait dresser un historique de la construction européenne et des enjeux actuels et futurs ;
8. maîtrise les étapes-clés de l'élaboration du droit européen et parvient à situer une norme européenne (traité, règlement, directive mais également une recommandation ou un avis) dans son contexte politique et juridique ;
9. connaît les éléments essentiels du fonctionnement de la Cour de justice de l'Union européenne ;

10. comprend les nouveaux défis éthiques et communicationnels (transparence, défiance, populisme, réseaux sociaux, etc.) auxquels font face les acteurs politiques belges et européens ;
11. parvient à distinguer communication politique et communication publique dans un contexte communicationnel en constante évolution.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en une quarantaine d'heures de cours et est organisé sur base de deux volets complémentaires et successifs au cours du même quadrimestre :

- un volet institutionnel et juridique de six séances *ex cathedra* (dispensé sous forme de bloc de quatre heures ou de deux blocs de deux heures),
- suivi d'un volet conceptuel et médiologique également de six séances (dispensé sous la même forme que le précédent).

L'unité d'enseignement prévoit l'intervention de personnalités expérimentées (acteurs du monde politique belge et européen) apportant leur témoignage.

Organisation de l'UE

Le premier volet, Institutions belges et européennes, s'articule de la manière suivante :

- éléments essentiels de l'organisation d'États : cette courte partie est consacrée aux bases essentielles permettant de comprendre comment s'organisent des sociétés pour former des États. Les différentes formes d'États sont abordées ici ;
- institutions de l'État fédéral : pouvoir législatif et exécutif (cadre juridique et contexte politique) ;
- institutions des communautés et des régions : pouvoir législatif et exécutif (cadre juridique et contexte politique) ;
- institutions des communes et des provinces ;
- introduction au pouvoir judiciaire ;
- institutions de l'Union européenne : les grandes étapes de la construction européenne, la présentation, le fonctionnement et la composition des institutions de l'UE, les éléments essentiels du droit européen.

Le second volet, *Sciences politiques et communication des acteurs institutionnels*, prévoit les enseignements suivants :

- introduction au biotope européen : les acteurs de la « bulle bruxelloise » ;
- la communication des acteurs politiques belges et européens (survol historique). Cette partie offre un panorama des stratégies de communication des institutions et partis en revenant sur l'évolution des techniques (de la propagande politique au marketing territorial) ;
- la mise en récit du politique : médiatisation institutionnelle et peopolitique ;
- formes actuelles et nouvelles de gouvernances : démocratie participative, délibérative ou directe, sondages et référendums ;
- les défis du politique (les enjeux éthiques, le populisme, les nouvelles formes de dissidence et d'activisme politique).

Évaluation de l'UE

Le cours fait l'objet d'une évaluation écrite au moyen d'un questionnaire à choix multiples et d'une série de questions ouvertes (définitions, questions d'actualité, connaissance pure).

Ressources disponibles

- Un syllabus en deux parties est mis à la disposition des étudiants (format électronique et format papier) ;
- Un portefeuille de textes (extraits d'ouvrages et articles scientifiques) est mis à disposition sur CLEO. Ces textes viennent illustrer et approfondir la partie conceptuelle du cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Linguistique, sémiologie et herméneutique

LING1325 | 5 crédits | BA3 – Q2

Cette unité d'enseignement brosse les grandes théories de la linguistique et de la sémiologie, en montrant à la fois les liens et imbrications des deux disciplines et en débouchant sur les outils d'analyse herméneutique qu'elles permettent. De cette manière, les objectifs poursuivis sont doubles : d'une part, intégrer des compétences théoriques sur l'analyse de la langue et des signes et, d'autre part, être apte à les mettre en œuvre dans l'examen, l'étude et la critique de documents et de productions culturelles contemporains.

Enseignants

Joël Saucin, référent
Alain Bossuyt
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. acquiert une connaissance des concepts liés à la linguistique, à la sémiologie et à l'herméneutique ;
2. analyse à l'aide de concepts précis les œuvres et les documents du monde contemporain ;
3. comprend et identifie les mécanismes sous-jacents à la communication de masse ;
4. apprend à développer un recul critique par rapport aux évidences communicationnelles qu'il croise dans sa pratique ;
5. entretient sa capacité d'expression et de restitution de son savoir par écrit ;
6. maîtrise la langue française et est apte à rédiger un récit clair, précis et cohérent ;
7. dispose de clefs d'interprétation de l'imaginaire et peut ainsi aussi bien l'analyser que le reconstruire.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose de trois activités d'apprentissage. La première, relative à la linguistique, se donne exclusivement de manière *ex cathedra*. Les deux autres, abordant la sémiologie et l'herméneutique, sont plus imbriquées ; elles se donnent pour partie de manière *ex cathedra* et pour partie sous la forme d'un coaching d'un travail d'analyse et d'interprétation d'une œuvre audio-(scripto)-visuelle réalisé par équipe de cinq étudiants.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement se subdivise en trois parties :

- La première partie, *linguistique*, a pour objectifs de familiariser les étudiants avec la démarche et l'évolution du questionnement en linguistique et de leur fournir la culture générale nécessaire à la compréhension de l'influence de la linguistique dans d'autres domaines des sciences humaines (structuralisme, générativisme, pragmatique, fonctionnalisme) ;

- La seconde partie, *sémiologie*, a pour objectifs de fournir les éléments d'une réflexion globale sur la production de sens des objets culturels dans la communication, de présenter et confronter les théories sémiotiques et/ou sémiologiques applicables à l'analyse de documents audioscriptovisuels et d'offrir des outils théoriques ainsi que des ouvertures méthodologiques en vue de permettre une meilleure compréhension de la spécificité de la communication par l'image ;
- La troisième partie, *herméneutique*, a pour objectifs de familiariser le futur communicateur aux mythes, aux légendes, aux contes et aux images archétypales qui apparaissent en filigrane dans les diverses productions des médias de masse. Ensuite, lui permettre d'analyser et d'interpréter les divers symboles qui se trouvent au sein de ces productions.

Évaluation de l'UE

L'évaluation des différentes activités est chaque fois spécifique. La première se réalise en session par un examen écrit « traditionnel ». Les deux autres activités sont évaluées à la fois par une épreuve QCM réalisée en session et portant sur la matière vue durant le quadrimestre, d'une part, et sur un travail collectif (par cinq étudiants) d'analyse et l'interprétation d'une œuvre audio-(scripto)-visuelle.

Ressources disponibles

L'unité d'enseignement se déploie à l'aide de diaporamas. Les deux dernières activités d'apprentissage proposent également un syllabus. Sur Cleo, une synthèse des théories relatives à la première activité, les syllabus des deux suivantes et l'ensemble des diaporamas sont disponibles, ainsi qu'une série d'exemples d'analyses. Enfin, deux ouvrages viennent en support : Alain Bossuyt (2014), *Comment on se comprend. Questions de communication linguistique*, Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan, et Jean-Pierre Meunier (2013), *Des images et des mots*, Louvain-la-Neuve, Académia/L'Harmattan.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Anthropologie de la culture et de la communication

ANTH1313 | 5 CREDITS | BA3 – Q1

Cette unité d'enseignement vise à introduire des étudiants en communication à l'anthropologie culturelle. On veut y faire découvrir quelques spécificités de cette tradition de recherche en sciences humaines, tant sur le plan des questions qu'elle pose, que des méthodes employées. On y met particulièrement en avant les questions liées aux rapports entre la culture et la communication. L'ensemble du cours est articulé autour de la notion de culture, que l'on interroge selon trois perspectives : (i) De la biologie à la culture : quelles sont les origines naturelles de la culture humaine ? (ii) Quelles ont été les grandes théories de la culture en anthropologie et sur quels substrats idéologiques reposaient-elles ? et (iii) Quels rapports peut-on mettre en évidence entre cultures et formes de communication ?

Enseignants

Luc De Meyer (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. est familiarisé avec les questions théoriques générales de la démarche et du discours anthropologique ;
2. perçoit l'enracinement historique et idéologique de ce discours et en interroge la valeur épistémologique par la connaissance des différents courants qui ont construit ce discours ;
3. interroge la notion de « propre de l'homme » et la définition de l'humain ;
4. prend conscience de la dimension intrinsèquement « bio-psycho-sociale » de l'humain ;
5. acquiert un savoir général sur l'humain, au niveau de son origine, de son évolution et de ses caractéristiques biologiques (l'homme dans la lignée animale), mais aussi et surtout comme être de culture et de communication ;
6. prend la mesure de la notion de culture, comme forme de mémoire sociale et analyse cette notion nodale au travers des différents courants historiques et écoles qui l'ont construit sous une multiplicité d'angles ;
7. perçoit les universaux biologiques de l'humanité mais soulève aussi les questions liées tout à la fois au relativisme culturel et aux limites de celui-ci ;
8. envisage de front les questions théoriques liées au racisme et à la xénophobie, en rapport à ce que nous savons objectiver de ces notions d'un point de vue biologique et culturel, mais aussi en fonction de l'usage social et politique qui en est fait ;
9. perçoit l'originalité de la démarche anthropologique, notamment dans sa dimension descriptive et méthodologique liée à l'observation participante ;
10. cerne les liens étroits qui existent entre culture, mémoire et modes de communication en distinguant notamment les

différences de base entre cultures de communication orale et culture de communication écrite.

Dispositif de l'UE

Le cours oral *ex cathedra* et le syllabus se complètent : au cours oral sont présentées, en s'aidant d'un diaporama, les grandes idées structurant la matière ainsi que des illustrations (vidéos) ; dans le syllabus, certaines parties de la matière sont développées de façon plus précise (citations d'auteurs, témoignages, documentation, articles complémentaires...).

Organisation de l'UE

L'unité est structurée en trois parties. (i) La première pose la question de l'humain (*anthropos*) en tant qu'être de culture : la culture est-elle le propre de l'homme ? Il y a-t-il une dichotomie homme-animal ? Comment situe-t-on aujourd'hui la place de l'homme dans la nature ? On envisage ici surtout les apports du darwinisme, de la préhistoire, de la paléontologie et de l'éthologie sur notre vision de l'humain et de son rapport à la culture. (ii) La deuxième partie du cours se centre sur le concept même de culture. On part de l'origine très idéologique de ce concept et l'on passe en revue les différentes théories de la culture en anthropologie, en montrant combien ces théories ne sont pas sans rapports avec des idéologies sociales particulières et ont elles-mêmes des influences sur certaines façons de concevoir les rapports des hommes entre eux. On insiste ici sur la différence entre des théories qui privilégient l'universalisme de « la » culture et celles qui mettent en avant les particularismes irréductibles « des cultures ». (iii) La troisième partie développe les rapports entre culture et communication. On y voit notamment les façons dont les formes de langage, les techniques de communication (écriture, imprimerie, médias, etc.) ont une influence déterminante sur les formes de culture. Sont envisagés ici de façon paradigmatique des travaux liés à la question de l'oralité et à l'anthropologie de l'écriture. À l'occasion de ce parcours en trois étapes, d'autres questions sont abordées : la xénophobie et le racisme, l'ethnocentrisme, l'hominisation, le débat inné-acquis, le problème de l'ethnicité et des nationalismes, etc. On se fait également une idée des courants propres à l'anthropologie : évolutionnisme, diffusionnisme, fonctionnalisme, cognitivisme. On envisage aussi les questions concernant les formes de mémoire et de transmissions culturelles qui distinguent des cultures mimétiques, mythiques et théoriques (Merlin Donald).

Évaluation de l'UE

Il s'agit d'un cours *ex cathedra*. En dehors du syllabus, aucune lecture complémentaire obligatoire n'est demandée pour ce cours. Aucun travail n'est exigé. L'évaluation se réalise sur la seule base d'un examen écrit en session portant sur la matière du cours. Cet examen comporte plusieurs questions écrites (certaines générales d'autres très précises) portant sur les diverses parties de la matière. Il dure 120 minutes.

Ressources disponibles

Syllabus papier ; édition électronique postée sur Cleo. Extraits vidéos présentés au cours (mais non postés sur Cleo). Une bibliographie détaillée est donnée en fin de syllabus.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Théorie et pratique des sondages et techniques d'enquête

TENQ1314 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement amène l'étudiant à une réflexion sur les méthodes de recherche et sur les outils qui permettent de la mener. Cette réflexion conduit l'étudiant à la connaissance de ces méthodes et outils, mais également à leur critique et à leur limite.

Enseignants

Frédéric Moens (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. maîtrise les principes et étapes d'une démarche de recherche scientifique ;
2. est apte à sélectionner et utiliser des outils de recherche tant quantitatifs que qualitatifs ;
3. a acquis la conscience des limites des outils et du caractère nécessairement *construit* de ceux-ci ;
4. déchiffre aisément l'information qui lui est soumise ;
5. construit un rapport analytique et critique à l'information en ayant pris conscience qu'elle est nécessairement une construction ;
6. aborde de manière critique et informée les informations et les « données » auxquelles il peut être confronté dans son travail ;
7. bâtit une stratégie efficace pour constituer sa propre recherche et recueillir les informations nécessaires ;
8. valide ses propres productions dans les respects des critères de validation, il s'interroge également sur la robustesse de son information et peut l'affermir si nécessaire ;
9. contextualise son travail de recherche et celui des autres, il saisit la place et la performance des techniques d'enquête, l'importance du recueil rigoureux de l'information, la finalité d'interprétation de ces démarche et outils ;
10. connaît et applique les méthodes de recherche, les théories qui les sous-tendent et les outils qui les permettent.

Dispositif de l'UE

L'unité comporte deux activités d'apprentissage distinctes : (i) la première est dispensée de manière *ex cathedra* et comporte une trentaine d'heures de cours, une partie de ces séances peuvent être données en sous-groupe en fonction de la préorientation choisie par l'étudiant (soit ASCEP-PI, soit Pub-RP). Cette première partie vise à la transmission de connaissances relatives aux matières abordées. (ii) La seconde activité d'apprentissage est la réalisation d'un travail et l'encadrement de celui-ci ; ce travail effectué en groupe est spécifique à chaque préorientation et élaboré en collaboration avec les sections concernées. Il bénéficie pour sa réalisation d'un encadrement assuré par l'enseignant titulaire et les sections concernées. (Ce travail peut être en relation avec d'autres activités de la préorientation.) La première activité représente 60% de la note et la seconde le solde de 40% (cf. item évaluation de cette même fiche).

Organisation de l'UE

L'unité se compose de trois parties d'égale importance mais de poids inégal. La première partie porte sur la méthode de recherche, ses étapes et sa rigueur ; elle est dispensée à travers un *corpus* d'exemples de recherches et un exposé théorique plus systématique. La seconde partie porte sur les techniques de recueil et de traitement de l'information à partir d'un cadre analytique initial ; il s'agit d'une initiation aux outils quantitatifs et qualitatifs de la recherche et de l'enquête. Cette seconde partie se décline à la fois dans des exposés magistraux (qui sont en relation avec la première des activités d'apprentissage) et avec l'exercice auquel les étudiants s'astreignent en groupe (qui relève de la seconde activité). La troisième et dernière partie s'intéresse au recul épistémologique nécessaire à toute recherche ; s'arrêter et s'interroger sur la valeur et la portée de la recherche, de ses méthodes et de ses différentes techniques s'effectue à travers des lectures commentées.

Évaluation de l'UE

L'évaluation se décline sous une double forme, relative à chacune des activités d'apprentissage composant l'unité.

Les étudiants sont amenés à réaliser en groupe un travail constituant une mise en œuvre pratique de la méthode de recherche et des outils les plus importants dans leur préorientation (pressentie) ; ce travail occupe la place d'un « exercice ». Ce travail représente 40% de la note finale de l'évaluation de l'unité.

Le second volet de l'évaluation repose sur un examen écrit par QCM ; composé de 45 questions auxquelles il faut répondre en 45 minutes, l'épreuve cherche à mesurer la connaissance et la maîtrise que l'étudiant possède de la matière (entre autres technique). Cet examen constitue le solde, c'est-à-dire 60% de la note globale.

Ressources disponibles

Les étudiants disposent d'un cahier reprenant l'ensemble des transparents utilisés durant les séances de cours. Ils ont également à leur disposition une bibliographie analytique.

Situation de l'UE

Corequis aux activités d'intégration professionnelle.

Fondements du journalisme

FDPI1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'unité d'enseignement vise à fournir les outils pour une compréhension approfondie de la profession journalistique en analysant ses modes de représentation, sa fonction au sein de la société, les conditions de production de l'information.

Enseignants

N (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. maîtrise les mécanismes de production de l'information et le fonctionnement du système médiatique ;
2. a acquis une connaissance du fonctionnement économique de l'environnement médiatique ;
3. perçoit, de façon réfléchie et critique, la production de l'information tant au niveau de son analyse, de sa construction et de sa production ;
4. identifie les différents acteurs de l'information et leurs spécificités.

Dispositif de l'UE

L'unité alterne des cours magistraux et des séminaires permettant aux étudiants de rencontrer des professionnels et experts du paysage journalistique.

Organisation de l'UE

L'unité comporte trois volets ou activités d'apprentissage distincts :

- Un premier volet consiste en la présentation du système de production de l'information, les différents acteurs et les rapports qu'ils entretiennent entre eux : sources d'information, système médiatique, sélection des nouvelles, organismes de déontologie, sociographie des journalistes, formation journalistique ;
- La seconde activité consiste à présenter les modèles économiques des médias, les logiques économiques, financières et publicitaires mises en œuvre ;
- La troisième et dernière consiste à questionner des problématiques spécifiques au journalisme : journalisme de temps long, couverture journalistique sous urgence (*breaking news*), les différentes formes du journalisme : infotainment, journalisme d'investigation, datajournalisme, etc.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'UE s'effectuera selon deux modalités : la réalisation d'une présentation d'un média de manière collective et une évaluation individuelle finale.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Information politique, économique et sociale

PECO1328 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'unité d'enseignement vise à fournir des outils de compréhension de l'actualité politique, économique et sociale en Belgique et en Europe. Les étudiants peuvent ainsi saisir le rôle décisif que jouent les médias dans la couverture, la diffusion et la compréhension par le public de ces enjeux.

Enseignants

Marc Sinnaeve, référent
Jean-François Leconte (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. développer une culture journalistique et des réflexes informationnels ;
2. comprendre les problématiques politiques, économiques, sociales en Belgique ;
3. maîtriser l'actualité politique, économique, sociale belge ;
4. a acquis les fondements nécessaires au recueil de ce type particulier information ;
5. analyser l'actualité avec une distance critique.

Dispositif de l'UE

L'unité alterne des cours magistraux et des séminaires permettant aux étudiants d'interagir avec des professionnels. Les étudiants sont amenés à analyser des dossiers et des thématiques d'actualité.

Organisation de l'UE

L'information politique, l'information économique et l'information sociale constituent ce que l'on appelle le « hard news ». Elles renvoient aux différents lieux d'arbitrage et de décision proprement politiques auxquels les orientations et le fonctionnement de nos sociétés sont subordonnés. À ce titre, ces différents domaines de l'information constituent autant de clés importantes de compréhension du monde dans lequel nous vivons. Dans un monde toujours plus complexe, les enjeux démocratiques qui sous-tendent ce type d'information sont réels. L'objectif de ce cours est d'abord d'amener les étudiants à saisir l'importance de ces enjeux, mais aussi la place et le rôle de l'information politique, économique et sociale. Aussi, dès lors que l'on commence à en maîtriser quelques éléments, son utilité et son intérêt s'imposent.

Évaluation de l'UE

L'évaluation s'effectuera selon plusieurs modalités : tests d'actualité réguliers, travaux tout au long du semestre et examen final.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Fondements théoriques et études de cas en RP

FDRP1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

L'étudiant découvre le champ d'action des relations publiques à travers des concepts clés, des questions d'éthique et un aperçu de l'évolution de la profession. Les différents concepts abordés trouvent un prolongement systématique dans l'élaboration d'un plan de communication autour de cas concrets.

Enseignants

Pierre de Villers (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. veille au caractère éthique et déontologique de sa pratique ;
2. identifie les leaders d'opinion formels et informels ;
3. capte les signaux faibles ou implicites et en décode la complexité ;
4. identifie les sources d'information ;
5. est capable d'assurer le relais de l'information de la base opérationnelle vers le décideur ;
6. rédige des documents d'aide à la décision ;
7. peut apporter au décideur un éclairage communicationnel sur les situations de résolution de problèmes, de crises et de conflits ;
8. élabore des plans de communication structurés par étapes ;
9. assure une complète cohérence entre les objectifs visés, les publics ciblés, les messages émis et les moyens mis en œuvre ;
10. intègre aux différentes étapes du plan de communication des indicateurs d'impact en vue de l'évaluation permanente de son développement ;
11. conçoit et rédige des documents professionnels ;
12. adapte son message à la spécificité de chaque média ;
13. évalue les retombées d'une action médiatique.

Dispositif de l'UE

Le dispositif se décline en deux activités d'apprentissage : les fondements théoriques des relations publiques, d'une part, et l'élaboration de plans de communication, d'autre part. L'unité d'enseignement se subdivise en 36 heures de cours en présentiel, 12 heures d'exercices pratiques accompagnés par l'enseignant et 12 heures de travaux personnels.

Organisation de l'UE

L'activité d'apprentissage *Fondements théoriques des RP* s'articule autour des axes suivants : (i) Définitions, (ii) Référentiels de compétences RP, (iii) Éthique et RP, (iv) Le champ professionnel des RP aujourd'hui et demain, (v) L'espace public, (vi) Les théories du management et leur impact sur la communication d'organisation, (vii) Les quatre modèles de Grunig, (viii) Les concepts clés : la réputation, l'identité, la représentation, l'influence, la légitimité et la responsabilité et (ix) Le coaching des travaux de groupe. Pour ce qui

concerne l'activité d'apprentissage *Élaboration de plans de communication*, elle s'articule autour d'une montée graduelle en complexité : (i) Le plan de communication stratégique, (ii) Le plan de communication de projet, (iii) L'analyse prospective (grilles STEEPL et SWOT), (iv) La détermination des objectifs, (v) L'identification des publics cibles, (vi) L'élaboration des messages, (vii) L'adoption d'une stratégie de communication et (viii) Le choix des médias. Chaque étape fait l'objet d'une étude de cas et de la réalisation collective d'un plan de communication spécifique à ce cas.

Évaluation de l'UE

L'activité d'apprentissage *Fondements théoriques des RP* fait l'objet d'une évaluation orale à l'occasion de la présentation des différents travaux de groupes. L'activité d'apprentissage *Élaboration de plans de communication* fait l'objet d'une épreuve écrite qui consiste en la résolution d'un cas nouveau.

Ressources disponibles

L'intégralité des supports de cours est disponible en ligne pour les étudiants. Elle reprend les éléments théoriques et les exercices faits au cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Principes généraux du management : approches pluridisciplinaires MANA1318 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité d'enseignement vise à initier l'étudiant à la réalité de l'entreprise, à partir de quatre dimensions clés, à savoir : le management, le commandement, le leadership et le contrôle. L'entreprise sera présentée comme une organisation devant combiner les logiques du profit et du projet. Des modèles et des pratiques managériales seront confrontés afin de dégager les éléments privilégiés par chacun de ceux-ci (l'économique versus le social, l'individuel versus le collectif, l'interne versus l'externe etc.). Une boîte à outils – relative à la dimension commandement de l'organisation – incluant des concepts et des théories (SWOT, PESTEL, Structure mécaniste, Structure systémique etc.) devrait soutenir l'étudiant dans sa compréhension des rapports d'activités des entreprises. Le leadership sera abordé en privilégiant la mission relative à la gestion des ressources humaines. Dans ce contexte, les différents types de contrôle ainsi que l'organisation de ce contrôle seront abordés. Les différentes dimensions du management seront questionnées à partir de leurs interactions en se focalisant sur le critère de cohérence. Des savoirs disciplinaires tels que ceux de la philosophie du management ou de la législation sociale seront convoqués pour apporter un autre éclairage aux savoirs institués.

Enseignants

Dominique Vandercammen, référent
Stéphane Wanufel (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. sait définir et expliquer les concepts et modèles clés appris au cours ;
2. est capable de développer des liens entre les différentes dimensions du management ;
3. est capable de distinguer des visions différentes de l'organisation ;
4. se construit sa boîte à outils pour comprendre le rapport d'activités de l'entreprise ;
5. mobilise des techniques de recherche documentaire et de traitement des informations collectées ;
6. est capable d'observer et de comprendre l'environnement économique et la réalité économique de l'entreprise à partir des différentes dimensions du management ;
7. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
8. montre un esprit critique dans ses choix parmi l'ensemble des discours portant sur l'entreprise.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 42 heures de cours présentiel, 6 heures de présentation de travaux de groupe et 12 heures de travail personnel.

Organisation de l'UE

Le dispositif s'articule autour de deux temps de formation. Le premier temps privilégie les savoirs institués, tandis que le second porte sur un travail à partir de rapports d'activités d'entreprises.

Évaluation de l'UE

L'unité d'enseignement fait l'objet d'une évaluation en trois parties :

- un travail écrit de groupe non supervisé (réaliser à la fin des activités) mais préparé par le biais de nombreux exercices et de présentations orales ;
- un examen de type QCM ;
- un examen écrit s'articulant autour d'une question théorique et d'une question ouverte.

Ressources disponibles

Les supports de cours sont disponibles au format électronique sur Cleo. Un syllabus papier est également proposé aux étudiants pour le volet RH de l'unité d'enseignement.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Fondements de la publicité et communication commerciale

FDP1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

Cette unité a pour objectif d'initier l'étudiant à l'analyse publicitaire en vue de lui faire acquérir un regard décentré sur ce support, ce discours, cette activité économique. Une partie généraliste définit la notion de publicité et en théorise les différents contours. Les différents média above the line sont une première fois présentés aux étudiants dans le contexte belge. Enfin, différentes méthodes d'analyses de la publicité sont contextualisées, présentées et pratiquées sur ces supports above.

Enseignants

Sophie Pochet (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. est à même de donner de multiples définitions à la notion de publicité au regard des différentes acceptions théoriques ;
2. jongle avec les notions de culture publicitaire, contrat implicite de la publicité, vraisemblable publicitaire, etc. ;
3. connaît l'évolution historique de la publicité, les grands changements sociologiques, médiologiques, etc. qui ont menés à sa forme actuelle ;
4. affine sa connaissance des divers supports publicitaire dont il maîtrise désormais les caractéristiques, acteurs principaux et contraintes spécifiques ;
5. est capable d'analyser la publicité sur différents supports au moyen d'outils tels que les études linguistiques, sémiotiques, socio-sémiotiques, sémio-pragmatiques, la narratologie, etc.

Dispositif de l'UE

Le dispositif se décline en 60 heures de cours en présentiel et durant lesquelles se déroulent de très nombreuses mises en pratique d'analyses publicitaires.

Organisation de l'UE

La première phase de cette unité d'enseignement débute par l'évocation des théories généralistes portées sur le support publicitaire. Le passage en revue des différents mass-médias et de leurs caractéristiques principales complètent le parcours de l'étudiant. Une fois ces supports maîtrisés, de multiples techniques d'analyse publicitaires sont pratiquées en commun puis de manière individuelle par l'étudiant.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de cette unité se déroule en session de manière écrite et individuelle.

Ressources disponibles

Les présentations qui font office de support de cours sont disponibles en ligne pour les étudiants.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Organisation des entreprises & Marketing management

ORGA1328 | 5 crédits | BA3 – Q2

La démarche de management moderne s'applique à toutes les disciplines et le secteur de la communication publicitaire n'y échappe pas. L'étudiant discerne et analyse les stratégies et les tactiques en entreprise que ce soit lors de la création d'une entreprise ou lors du choix de la mise en place d'une stratégie générale ou commerciale. L'étudiant posera des raisonnements de base dans les domaines de l'organisation d'une entreprise et de l'établissement d'une politique marketing.

Enseignants

Jean-Claude JOURET (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. comprend la nécessité de structurer toute organisation ;
2. situe l'importance du choix d'un système d'organisation dans l'entreprise ;
3. évalue le rôle et les enjeux de la communication interne des entreprises ;
4. prend conscience de l'influence d'une bonne organisation sur la gestion des ressources humaines et sur son fonctionnement opérationnel d'une entreprise ;
5. analyse et établit les relations qui existent entre les différentes composantes d'une organisation ;
6. identifie l'importance et le rôle du marketing dans l'entreprise ;
7. appréhende les enjeux du marketing ;
8. établit l'interrelation qui existe entre les éléments du marketing mix ;
9. comprend l'importance de la politique de produit dans l'entreprise ;
10. identifie la nature d'un problème de marketing ;
11. Dégage les solutions possibles et justifie ses choix.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement se structure en deux parties : la première aborde le management des organisations et la seconde traite de la politique marketing des entreprises à vocation commerciale. L'enseignement se dispense sous la forme de cours *ex cathedra*. Chaque activité d'apprentissage se subdivise en une vingtaine d'heures de cours théoriques en présentiels et d'une dizaine d'heures d'exercices pratiques (questions d'examens antérieurs) accompagnés par l'enseignant.

Organisation de l'UE

La première activité d'enseignement débute par l'analyse de l'environnement des organisations et se poursuit par l'analyse de concepts directement liés à la gestion des entreprises (leadership, planification, motivation, communication, etc.).

La seconde unité présente les grandes lignes d'une politique marketing et de ses éléments constitutifs (l'analyse de l'entreprise et

de ses activités, les stratégies des entreprises, la segmentation, le ciblage et le positionnement, les éléments constitutifs du marché, les politiques de produit, de prix et de distribution.

Évaluation de l'UE

L'évaluation revêt la forme d'un examen écrit pour chacune des deux parties de l'UE. Les étudiants devront faire preuve d'une compréhension intelligente de la matière. Un ensemble de mises en situation pratiques feront appel aux concepts théoriques vus au cours. Dans tous les cas, les étudiants seront amenés à établir des liens entre les divers chapitres qui constituent les matières du cours.

Ressources disponibles

L'étudiant dispose des notes de cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Fondements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente

FDAS1327 | 5 crédits | BA3 – Q2

La section ASCEP a la particularité de lier deux secteurs : le social et la culture. En participant à l'épanouissement des personnes et des groupes, le secteur socioculturel est un acteur d'émancipation. Cette unité d'enseignement aura pour objectif d'apprendre aux étudiants comment ces secteurs communiquent pour atteindre leur objectif d'émancipation et sur base de quels financements ils sont en mesure de le faire. On abordera le secteur socioculturel en partant de trois thématiques : art et culture, développement (ONG et coopération internationale) et société (environnement et enjeux urbains).

Enseignants

Mélanie Lalieu (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. questionne et actualise son savoir et ses pratiques professionnelles en matières sociales et culturelles ;
2. prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques ;
3. évalue et actualise en permanence ses connaissances et compétences ;
4. articule à ses connaissances les apports de disciplines différentes ;
5. inventorie les moyens disponibles ;
6. assure la cohérence des dispositifs mis en place ;
7. comprend la notion d'émancipation et ses enjeux ;
8. utilise les outils de la communication ;
9. connaît les techniques de marketing social et culturel ;
10. développe un point de vue critique lié à la question de l'éthique dans la communication.

Dispositif de l'UE

Cette unité de cours sera partagée entre des cours magistraux et des rencontres avec des professionnels du secteur.

Organisation de l'UE

L'unité est organisée en trois temps : l'introduction permettra de définir le rôle du secteur socioculturel dans l'émancipation des personnes et des groupes. Le deuxième temps se focalisera sur les aspects communicationnels, tels que : les techniques de marketing social et culturel ; les objectifs des campagnes de communication ; les impacts et rôles des médias sociaux dans les changements d'attitudes envers les initiatives écologiques et/ou les projets innovants à forte plus-value sociétale ; les outils pour développer une communication efficace (plan stratégique, plan de communication, moyens de communication, définition des publics, relations avec la presse...) ; la question relative à l'éthique dans la communication. Enfin, le troisième temps sera consacré à la question des financements et plus précisément sur comment susciter une mutation sociale et culturelle

en développant des partenariats avec les pouvoirs publics et les entreprises dites « commerciales » ainsi que sur la diversification des sources de financements par la mise en valeur de la plus-value sociétale des organisations à profit social et culturel.

Évaluation de l'UE

Un examen oral portant sur les parties théoriques et comprenant la présentation d'un exercice d'application d'outils de communication.

Ressources disponibles

Documents et PowerPoint sur Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Enjeux et perspectives de la culture

CULT1328 | 5 crédits | BA3 – Q2

Ce cours est une introduction à la question de la culture, dont la variété des définitions est examinée. Les enjeux qui la traversent, qu'ils soient artistiques, socio-culturels ou philosophiques, sont mis au jour. Un éclairage pragmatique explicite la situation actuelle de la culture.

Enseignants

Pascal Chabot, référent
Pascal Chabot, Mélanie Lalieu, enseignants (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. évalue et actualise en permanence ses connaissances et compétences ;
2. connaît les concepts de la culture ;
3. comprend les modes de fonctionnement du secteur culturel ;
4. articule les savoirs de manière transdisciplinaire en prenant en compte les multiples paramètres du problème de la culture : sociologiques, psychologiques, historiques, économiques, juridiques, institutionnels, politiques, culturels, écologiques, éthiques ;
5. met les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse, du raisonnement et de la pensée complexe ;
6. connaît et reconnaît les formes, structures, genres, langages et théories de la création littéraire, plastique et musicale ;
7. est curieux de culture et de sensibilité artistiques et faire preuve de sens esthétique ;
8. se profile comme un citoyen réflexif, libre et autonome ;
9. se familiarise avec au moins un des grands domaines professionnels des métiers de l'information et de la communication (le domaine culturel).

Dispositif de l'UE

L'unité se compose de deux activités d'apprentissage articulées l'une à l'autre ; la majorité des cours se déroulent de manière *ex cathedra*, cependant, dans la partie portant sur la pragmatique de la culture les présentations magistrales alternent avec séance où sont reçus des invités qui viennent partager leur expérience et leurs compétences pratiques.

Organisation de l'UE

Deux activités composent l'ensemble de l'unité : d'une part, l'activité *Théorie de la culture* assumée par Pascal Chabot et, d'autre part, *Pragmatique de la culture* dispensée par Mélanie Lalieu.

Théorie de la culture : (i) délimitation et fonctions de la culture, (ii) grandeur et limites d'une vision classique de la culture, (iii) les paradoxes de la culture et de la création, (iv) qu'est-ce que créer ? culture et création, (v) théorie des oligopoles à frange, (vi) critique des industries culturelles, (vii) la culture mainstream, (viii) les

politiques culturelles en France et en Communauté française de Belgique et (ix) culture et médias : la question de l'interview.

Pragmatique de la culture : (i) communiquer les projets culturels et artistiques, (ii) le décret relatif aux centres culturels (décret du 21 novembre 2013), (a) les droits culturels et le droit à la culture et (b) la participation citoyenne au cœur du décret, (iii) le statut de l'artiste : enjeux et mode d'emploi et (iv) la culture comme outil de communication pour les villes (introduction au *city branding*)

Évaluation de l'UE

L'examen est un examen oral, en fin d'année.

Ressources disponibles

Toutes les supports (diaporamas) et les textes relatifs aux cours sont disponibles sur Cleo.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Critique de l'info-com

CRIT1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'unité développe une approche critique du récit médiatique contemporain et des différents acteurs de la communication. Il s'agit d'y envisager la dimension intégrative de ce rapport (notion de « buzz » politique, l'impact d'Internet et des chaînes d'information en continu, la télé-réalité, etc.). En outre, il y est question de déconstruire plusieurs faits d'actualité (belges, internationaux) en sollicitant différentes grilles de lectures.

Enseignants

Nicolas Baygert (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. a acquis des connaissances théoriques sur l'analyse du récit médiatique, il maîtrise les concepts émanant de différents auteurs classiques et contemporains permettant la compréhension des dispositifs communicationnels contemporains ;
2. développe un recul analytique sur les phénomènes communicationnels actuels et passés ;
3. aborde l'actualité avec un regard critique et armé des outils de déconstruction théorique.

Dispositif de l'UE

L'unité repose sur un ensemble de séances *ex cathedra*. Par ailleurs, chaque semaine, les étudiants sont invités à puiser dans le portefeuille de textes afin d'en présenter une synthèse réflexive en début de cours.

Organisation de l'UE

L'unité aborde différents éléments théoriques et évoque les conceptions essentielles émanant de différents auteurs, médiologues, sociologues des médias ou philosophes de la communication (Régis Debray, Michel Foucault, Pierre Bourdieu, Thierry Muzet, Dominique Wolton, Norbert Bolz, Luc Boltanski, Walter Benjamin, Christian Salmon, Caroline Sauvajol-Rialland, Georges Ritzer, Max Horkheimer, Theodor Adorno, Guy Debord, Niklas Luhmann, Zygmunt Bauman, Peter Sloterdijk, etc.). Des exemples issus de l'actualité médiatique viendront illustrer les principaux concepts.

Plan du cours (à titre indicatif) : (i) les acteurs de la médiasphères (panorama critique), (ii) la « mal-info » (notions de *Framing*, d'*Agenda-Setting*), (iii) consumérisme médiatique (de la *Kulturindustrie* à la Télé-réalité), (iv) l'émotion médiatique (journalisme et indignation ; le concept de « calendrier caritatif »), (v) storytelling et narratologie médiatique, (vi) *infotainment* : politique, pop-culture et peopolisation et (vii) médiologie : de la vidéosphère à l'hypersphère.

Évaluation de l'UE

L'unité fait l'objet d'une évaluation écrite au moyen d'une série de questions ouvertes (maîtrise des concepts, illustration par des cas issus de l'actualité, connaissance transversale du cours).

Ressources disponibles

Un syllabus est mis à la disposition des étudiants (format électronique, disponible sur Cleo, et format papier). Un portefeuille de textes (extraits d'ouvrages et articles scientifiques) est également mis à disposition sur Cleo. Ces textes viennent illustrer et approfondir la partie conceptuelle du cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Crises et critique de l'économie contemporaine

CREC1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'économie se présente comme un pilier de la société contemporaine, elle est aussi traversée de crises et de défaillances qui agitent le corps social. Le propos de cette unité est d'aborder l'économie actuelle d'une manière à la fois critique et objective, non à partir de ce qu'elle prétend être, mais des effets qui sont les siens. Cette démarche, en décillant l'étudiant, aborde le fait économique de manière rationnelle, analytique et contextualisante pour la mettre en débat et permettre à tous d'en saisir les limites et les fonctionnements.

Enseignants

Marc Sinnaeve (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. peut situer les acteurs, les enjeux et les interactions de quelques grandes problématiques économiques contemporaines ;
2. saisit le caractère politique de l'économie et aborde celle-ci avec un outillage critique ;
3. comprend les enjeux de l'économie contemporaine et les logiques de la contestation qu'elle rencontre ;
4. distingue une lecture critique (ou hétérodoxe) de la lecture classique (ou orthodoxe) de questions économiques contemporaines ;
5. aborde l'information économique avec pertinence et ouverture ;
6. saisit le caractère socialement construit des situations économiques.

Dispositif de l'UE

L'unité est avant tout construite sur un ensemble d'exposés *ex cathedra* qui aborde en fonction de l'actualité et des problèmes génériques les grandes questions de l'économie réelle actuelle. Les interactions entre le titulaire et les étudiants intègrent les préparations étudiantes reposant sur les documents fournis. Les étudiants disposent de documents de synthèse remis au fur et à mesure. Le rythme est de deux heures hebdomadaires.

Organisation de l'UE

Cette unité examine de manière critique une série de concepts et de problématiques d'actualité immédiate ou récente de l'économie actuelle. Elle analyse également le contexte global dans lequel s'inscrivent les politiques économiques contemporaines (régime de financiarisation de l'économie, libéralisation, compétitivité, fiscalité, crise bancaire et économique de 2008, crise de la zone euro...). De cette manière, l'objectif est de vulgariser et familiariser les étudiants aux grands enjeux politiques et sociaux des crises contemporaines de l'ordre économique et de la nature même des politiques économiques. Les étudiants sont amenés à préparer quelques problématiques à partir de documents fournis préalablement.

Évaluation de l'UE

L'évaluation repose sur un examen écrit basé sur la connaissance et la maîtrise de plusieurs dossiers ; dès le départ, une liste de questions servant à baliser l'étude est fournie à l'étudiant et les questions de l'examen sont reprises dans cet ensemble.

Ressources disponibles

Plusieurs séries de documents rédigés par le titulaire, document numériques extérieurs complémentaires, articles de presse spécialisés, vidéos sont disponibles (e.a. sur Cleo).

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Par une approche articulant des activités d'analyse et la présentation de pratiques diversifiées d'éducation aux médias, cette unité vise à développer les compétences critiques et pédagogiques des futurs professionnels de la communication et de l'information. L'objectif de l'unité est de permettre aux étudiants de disposer des bases nécessaires pour comprendre les enjeux philosophiques, sociétaux et politiques de l'éducation aux médias tant en FWB qu'en Europe. À cet effet, l'unité propose des outils d'analyse des médias centrés sur le décodage, la réception et l'appropriation de ceux-ci par les usagers. Elle permet d'identifier les modalités d'intervention pour contribuer à éduquer une diversité de publics aux médias (médias professionnels, médias participatifs et citoyens, pratiques médiatiques « amateurs ») et aux diverses situations médiatiques où ils peuvent adopter un rôle particulier (usage/consommation, rédaction de contenus, partage de contenus, etc.). Elle doit permettre au futur professionnel de la communication sociale (journaliste, publicitaire, chargé de relations publiques ou animateur) d'envisager son rôle en tenant compte du développement des compétences médiatiques des usagers des médias. L'unité permet également aux étudiants d'analyser des usages médiatiques et des dispositifs existants, par une sélection de projets et actions en éducation aux médias tant dans les secteurs éducatifs formels (scolaires) qu'informels (médias, culture, jeunesse, etc.). Les thématiques proposées concernent particulièrement l'éducation aux médias d'information, l'éducation critique à la publicité, l'éducation aux risques liés aux usages médiatiques, les pratiques vidéoludiques, etc. Cette unité est enfin une introduction au cursus du master en éducation aux médias organisé par l'IHECS (en co-diplômation avec l'UCL).

Enseignants

Patrick Verniers, référent
Catherine Geeroms (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. est capable de s'approprier et d'utiliser une base d'outils d'analyse et de réflexion des médias ;
2. applique les différents outils à des genres et formats médiatiques divers (fiction, publicité, jeux vidéo, médias d'information, réseaux sociaux, etc.) ou à des couvertures médiatiques d'événements particuliers (événements politiques, attentats, manifestations culturelles/artistiques, etc.) ;
3. développe ses capacités d'analyse des usages médiatiques et en détermine les enjeux éducatifs ;
4. comprend les principaux enjeux liés au développement des compétences médiatiques des usagers et les applique à une diversité de situations professionnelles ;
5. identifie le rôle des professionnels des médias dans le développement de l'éducation aux médias ;
6. appréhende les principaux concepts et modèles théoriques de l'éducation aux médias ;

7. organise une cartographie générale des intervenant et acteurs tant dans le secteur formel (enseignement) qu'informel (médias, culture, éducation permanente, jeunesse, etc.).

Dispositif de l'UE

L'unité dispose de 30 heures de cours au rythme hebdomadaire de deux heures. Elle utilise différentes méthodes :

- exposés *ex cathedra* portant sur les outils d'analyse et de compréhension des messages médiatiques ;
- activités d'analyse critique de supports et d'usages médiatiques diversifiés ;
- présentation d'études de cas ;
- analyse de projets utilisant une dimension d'éducation aux médias ;
- rencontre avec des professionnels du secteur de l'éducation aux médias.

Organisation de l'UE

Le cours est organisé autour de thématiques transversales :

- l'éducation aux médias d'information ;
- l'éducation critique à la publicité ;
- l'éducation aux risques liés aux usages médiatiques ;
- les écrans et les enfants ;
- les pratiques vidéoludiques ;
- les pratiques culturelles.

Évaluation de l'UE

L'unité est évaluée par deux dispositifs complémentaires, valant chacun pour 50% de la cote finale :

- i. Un travail individuel (ou en duo) où l'étudiant sera amené à observer, analyser et construire une réflexion pertinente sur une diversité d'objets médiatiques (qu'il choisira en lien avec son profil professionnel et ses centres d'intérêts). Il sera évalué sur ses capacités :
 - à observer de dispositifs de médiation,
 - à analyser des enjeux éducatifs appliqués à différents genres médiatiques,
 - à analyser des usages médiatiques et leurs implications éducatives, politiques, sociales et culturelles ;
- ii. un examen oral individuel. L'étudiant sera évalué sur des questions de réflexion qui lui auront été présentées au cours préalablement. Il devra démontrer son aptitude à émettre un avis critique et personnel basé sur les connaissances et compétences étudiées.

Ressources disponibles

L'ensemble des supports de cours sont à disposition en ligne sur Cleo ; un portefeuille de lecture (articles, études, textes règlementaires, etc.) est également à la disposition des étudiants.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Formes plastiques
PLAS1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Cette unité d'enseignement n'est pas organisée en 2016-2017.

Enseignants

Pascal Chabot (2017-2018)

Approche de la bande-dessinée

BADE1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Dans le cadre de ce cours, les étudiants doivent réaliser par équipe de deux ou trois personnes une bande dessinée ou un roman-photo, en développant les diverses étapes nécessaires à cette démarche : idée initiale, synopsis, réflexions et questions préparatoires, caractéristiques des personnages et descriptifs des principaux lieux, chemin de fer, scénario, découpage, documentation et croquis, réalisation de quatre à six planches minimum en fonction de la taille du groupe.

Enseignants

Joël Saucin (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. maîtrise et met en œuvre les différents concepts liés la narration et aux formes littéraires ;
2. connaît et reconnaît les formes, structures, genres, langages et théories liées à la bande dessinée et au roman-photo ;
3. se familiarise pratiquement avec la réalisation concrète d'un objet médiatique ;
4. travaille efficacement en équipe, en étant apte à y gérer les tensions ; il gère le temps, les ressources et l'investissement à mobiliser pour réaliser une œuvre scriptovisuelle et intégrer les contraintes ;
5. est apte à transmettre une idée, à la restituer et à la mettre en forme ;
6. conjugue l'écriture et le visuel (photo ou dessin) de façon intégrée dans un projet de communication ;
7. maîtrise différents univers technologique des médias ;
8. met en œuvre les langages, les techniques et le maniement de la bande dessinée et du roman-photo ;
9. prend conscience de l'impact du langage dans la communication et l'utilise de façon socialement responsable.

Dispositif de l'UE

Le cours se donne en partie de manière *ex cathedra* et en partie sous forme de coaching consacré à l'élaboration d'une œuvre scriptovisuelle à réaliser par équipe de deux ou trois étudiants.

Organisation de l'UE

Histoire de la bande dessinée et du roman-photo | Analyse des éléments de narratologie, dont les différents types de message, le dispositif cognitif, le réseau relationnel et le lien social impliqué par le message | De l'idée à la réalisation : 1 La préparation écrite – 2 La réalisation iconique.

Évaluation de l'UE

L'évaluation repose sur la préparation et la réalisation d'une œuvre scriptovisuelle faite par équipe de deux ou trois étudiants.

1^{ère} étape - La préparation écrite : 1.1. L'idée initiale, le synopsis et les réponses aux questions préparatoires | 1.2. Le chemin de fer | 1.3. Le

scénario | 1.4. La documentation bibliographique | 1.5. Le découpage [mise en planche : utilisations conventionnelle, rhétorique, décorative et productive – mise en cases : description de la scène, choix du cadre, du plan et de l'angle de vue, récitatifs et dialogues] ;

2^{ème} étape - La réalisation iconique (de quatre à six planches minimum).

Cette seconde partie peut être réalisée à la main ou à l'aide de logiciels tels que *ComicLife, Photoshop* et *Illustrator*. Critères d'évaluation de cette seconde étape : 2.1. Les croquis | 2.2. La documentation iconique | 2.3. Le choix du lettrage et du crayonné | 2.4. La technique d'encrage – le trait pur ou ligne claire, le dessin au trait avec à-plats noirs, le dessin modelé au trait, le dessin réaliste, le lavis, l'hyperréalisme | 2.5. La mise en couleurs | 2.6. L'utilisation des logiciels informatiques – *ComicLife, Photoshop, Illustrator*.

Ressources disponibles

Les ressources sont fondées sur un syllabus, un certain nombre de diaporamas et divers exemples de réalisation et la mise à disposition de divers logiciels tels que la suite Adobe et ComicLife. Un site reprend le syllabus, les différents diaporamas, ainsi que divers exemples de réalisation.

Situation de l'UE

L'unité NARA1129 est un prérequis ; aucun corequis.

Formes narratives du cinéma

CINE1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Cette unité se propose de mettre en valeur ce qui fait l'originalité et la singularité de quelques films appartenant au « patrimoine cinématographique » de l'humanité. Il n'y aura pas dans cette première approche de distinction entre cinéma de fiction et cinéma documentaire. De façon symétrique, l'unité initie les étudiants à la dramaturgie en fiction, et à la scénarisation en documentaire. En effet, fiction et documentaire cherchent, par leurs langages, à transmettre un certain regard sur la réalité, à comprendre l'homme, révéler les aspects méconnus de faits sociaux. Par la dramaturgie en fiction et en allant à la rencontre des personnes filmées dans le documentaire, en vivant avec elles parfois longtemps, ces formes narratives du cinéma cherchent à restituer le vrai non par l'objectivité mais par une écriture audiovisuelle forcément subjective et tirée de l'expérience sensible du cinéaste. La fiction et le documentaire ont évolué vers des formes narratives beaucoup plus participatives, passant d'un cinéma « sur » une réalité, d'un cinéma qui guide le spectateur, à un cinéma construit « avec » ceux qui font partie de cette réalité, et à un cinéma qui inclut le spectateur dans un questionnement. Ce cinéma dont les formes narratives ont changé permet d'aller plus à l'essentiel et au spectateur aussi de s'approprier d'avantage le film et de capter la vérité dans une liberté retrouvée.

Enseignants

Éric de Moffarts, référent
Olivier Van Malderghem (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. prend, par rapport à l'expérience spectatorielle brute et non élaborée, une distance de bon aloi, qui lui permettra d'atteindre à une *clarté de l'analyse*, d'abord, et une *clarté de la narration cinématographique*, ensuite ;
2. *repère et d'utilise* les procédés narratifs et/ou les notions révélés par l'analyse dans les films étudiés (e.a. ironie dramatique, incident déclencheur, « fin obligatoire » ou « color scheme ») ;
3. décompose un long-métrage ou un film documentaire en ses différents niveaux de signification (niveaux informatif ou de l'histoire racontée, symbolique, filmique) ;
4. réalise une analyse argumentée et pertinente d'un film ou d'un segment de film et de la façon dont le cinéaste a renforcé le récit formellement, par les plans, les rapports images-sons, le montage ;
5. a acquis des connaissances sur quelques films majeurs de l'histoire du cinéma de fiction et documentaire, le contexte historique de ces films et l'intention des cinéastes ;
6. situe l'évolution entre progression narrative classique au cinéma et formes narratives actuelles plus participatives ;
7. est apte à écrire un synopsis de film de fiction cohérent et original *sur base de contraintes imposées*.

Dispositif de l'UE

L'unité comprend deux activités d'apprentissage correspondant à deux parties de 20 heures de cours présentielles. Les cours seront illustrés par la projection de nombreux films ou séquences.

Organisation de l'UE

Le cinéma de fiction renouvelle ses formes narratives : de la progression dramatique classique à un récit qui s'invente, les narrateurs-cinéastes jouent avec les règles de la dramaturgie, les respectent et les transgressent. La partie sur le cinéma documentaire aborde également l'évolution des formes narratives à travers les films majeurs du cinéma documentaire. Depuis les premiers films en plans-séquences où le réel est déjà mis en scène par les frères Lumière, en passant par des cinéastes comme Luis Buñuel ou Alain Resnais qui bousculent nos certitudes en questionnant la forme conventionnelle des documentaires, en arrivant aux expériences de « cinéma partagé » de Jean Rouch qui porte un regard sans préjugés sur la culture africaine, ou plus récemment à la « cinécriture » d'Agnès Varda qui préserve une part du mystère de la souffrance humaine en mélangeant, dans *Sans toit, ni loi*, acteurs professionnels et personnes réelles, l'évolution du langage documentaire a pour caractéristique une prise de risque, une implication de plus en plus grande du documentariste qui part à la rencontre des personnes filmées et met en scène cette rencontre qu'il partage avec le spectateur. La partie sur l'écriture scénaristique vise à développer chez les étudiants une compétence dans le domaine de la scénarisation. Le scénario obéit à quelques principes fondamentaux universels. Ils ont trait à la structure et à la progression du récit, ainsi qu'à la psychologie des personnages. Ces derniers doivent en effet être *construits* au même titre que le récit lui-même. Ces principes et leur système seront très utiles pour guider et stimuler les étudiants dans leurs propres créations, d'une part, et dans l'analyse de scénarios, d'autre part. Nous verrons que bien connaître les principes et techniques de la dramaturgie, et être en mesure de les mettre au service de la création, permet de clarifier les problèmes, de trouver « les mots pour les dire », et d'écrire de manière *sensée*, en progressant à chaque mouture. Enfin, l'analyse et la pratique de l'écriture permettront de réaliser qu'un scénariste novateur renouvelle la manière d'obéir aux principes, mais ne renouvelle pas les principes eux-mêmes.

Évaluation de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée soit sous la forme d'un examen écrit avec des questions ouvertes, soit sous la forme d'un exercice d'écriture (le synopsis d'un film de long métrage).

Ressources disponibles

Syllabus, textes et documents de référence disponibles sur Cléo, ainsi que des liens vers les films vus au cours.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Les origines du langage

ORLA1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

L'interrogation sur l'origine du langage est abordée ici comme un work-in-progress : l'étudiant participe à la réflexion sur une recherche en cours et bénéficie des résultats de celle-ci comme de ses méthodes.

Enseignants

Alain Bossuyt (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

8. se familiarise avec les concepts à la base du langage et de ses origine ;
9. maîtrise la logique de la recherche dans ses processus d'enquête et de recueil de l'information ;
10. développe un retour critique sur les théories et sur les éléments du monde ;
11. a conscience des conséquences du langage sur la communication.

Dispositif de l'UE

Outre la découverte d'une problématique spécifique, le but est de faire participer les étudiants à une recherche en cours. Ainsi, ils découvriront le processus de formulation d'hypothèses, leur critique et leur modification. L'unité est composée de trois parties et se donne de manière *ex cathedra*.

Organisation de l'UE

Cette unité comporte trois grandes parties. Une première partie est consacrée à un exposé de la situation actuelle de la théorie de l'évolution, plus particulièrement aux problèmes posées par les phénomènes –souvent confondus par ailleurs– de la coopération et de l'altruisme au sein de cette théorie. Une introduction aux controverses de la théorie de l'évolution manque dans la plupart des ouvrages consacrés aux origines du langage. Or, il est évident que les conceptions qu'on a de la théorie de l'évolution influence la vision qu'on peut avoir de l'origine du langage. Une deuxième partie a pour objet l'évolution sociale des hominidés et l'émergence du groupe coopératif ou solidaire. C'est dans cette partie, nécessairement hautement spéculative, que l'hypothèse de base de est développée et élaborée. La question cruciale est de savoir dans quelle mesure les vestiges paléontologiques archéologiques les plus anciens nous permettent de reconstruire la vie sociale de nos ancêtres présumés. Là aussi nous abordons la problématique du déroulement dans le temps du développement du langage. La troisième partie est consacrée au développement linguistique et les formes qu'il a pu prendre. Elle commence par un exposé des diverses propositions concernant l'évolution du des trente dernières années. Elles sont classées en fonction de deux paramètres : le type de protolangage qu'elles proposent et la nature supposée de cette évolution, brusque et soudaine ou lente et graduelle, en continuité avec la communication animale ou non. Ensuite, nous examinerons de plus

près la ou les notions de protolangage pour arriver à la conclusion qu'il vaut mieux appliquer le rasoir d'Ockham à cette notion. Ensuite nous aborderons les formes possibles des langages premiers. Enfin, les contributions que l'étude du changement linguistique apporte à la problématique des origines sont examinées. À partir de divers éléments abordés, une quatrième partie présente, en guise de conclusion, une proposition cohérente concernant les origines du langage humain.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'unité repose sur un examen traditionnel (l'épreuve selon le nombre d'étudiants peut être orale ou écrite).

Ressources disponibles

Une bibliographie est disponible.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

Crédits-projet

PROJ1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Le crédits-projet est une unité d'enseignement constituée d'une activité d'apprentissage intégrée : l'étudiant ou le groupe d'étudiants définit une action communicationnelle à mener, la réalise de manière autonome (de la conception à la mise en œuvre, en passant par sa budgétisation, sa réalisation et sa critique) et en produit un rapport critique.

Enseignants

Frédéric Moens, référent responsable (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. développe une action d'initiative personnelle à finalité d'intégration professionnelle et ce de façon cohérente et structurée ;
2. apprend à coordonner un travail professionnel de manière totalement autonome, il maîtrise également la nécessité du travail en groupe ;
3. est apte à formuler un projet d'action autonome, à le mettre en œuvre et à en analyser de manière critique l'ensemble des résultats ;
4. saisit la nécessité de définir pour toute action de communication un public et des objectifs précis ;
5. comprend la nécessité et maîtrise la mise en œuvre d'un chronogramme dans la réalisation autonome d'une action ;
6. se familiarise avec les contraintes comptables, réalise de manière indépendante un budget prévisionnel de l'action et propose les comptes de celle-ci ;
7. contextualise dans un cadre professionnel les connaissances et les compétences acquises, il prend également la mesure de celles qui lui manquent encore ;
8. développe la capacité à un retour critique et constructif sur son action.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose d'une seule activité d'apprentissage qui est une intégration professionnelle. Il s'agit pour l'étudiant ou le groupe d'étudiants (maximum quatre étudiants par crédits-projet) de réaliser dans les conditions du réel une action de communication. L'ensemble de celle-ci relève de leur seule responsabilité : s'ils bénéficient d'un encadrement et d'un accès (contingenté et règlementé) au matériel de l'institut, ils définissent leur objet, établissent leur budget et réalisent l'ensemble.

Organisation de l'UE

Pédagogiquement, l'unité est annuelle (répartie sur les deux quadrimestres). Les étudiants doivent choisir de s'y inscrire lors du choix initial de leurs unités d'enseignement (début du premier quadrimestre). Pour la fin novembre au plus tard, ils doivent produire leur projet. Ce dernier est validé par le directeur des études qui le soumet aux

Conseil de catégorie pour approbation ; les critères de validation et d'approbation sont identiques (respect des contraintes et des étapes définies par le formulaire relatif aux crédits-projet [e.a. définition d'un projet précis et d'un public-cible défini, existence d'un budget réaliste, présence confirmée d'un encadrement professoral], pragmatisme du crédits-projet, respect de l'image institutionnelle). Le rapport final du crédits-projet doit parvenir aux équipes encadrantes et au directeur des études avant le blocus du second quadrimestre (mi-mai). L'évaluation est livrée pour la première session.

Tous les ans, un formulaire et un document descriptif (cadre de référence des crédits-projets) sont à la disposition des étudiants : ils opérationnalisent le présent descriptif. La version actualisée de ces documents est disponible dès le mois de mai précédent son année de mise en œuvre (pour une inscription en septembre de l'année académique N, le dossier informatif est accessible en mai de l'année académique N-1).

Évaluation de l'UE

Cette évaluation repose avant tout sur le rapport critique produit par l'étudiant ou le groupe d'étudiants. En d'autres termes, le groupe d'enseignant encadrant ne juge prioritairement ni le suivi du travail, ni sa réalisation purement technique, ni sa réussite pratique, mais avant tout la capacité que les étudiants ont eu d'en tirer des leçons, d'en comprendre les enjeux, d'en proposer des remédiations. À cet égard, et de manière purement « théorique », la part relative de la note consacrée au contenu même du crédits-projet ne peut dépasser les 25%, le solde devant être dévolu à l'évaluation du retour critique et des leçons que les étudiants ont pu tirer de leur expérience.

Ressources disponibles

Chaque étudiant ou groupe d'étudiants inscrit dans un crédits-projet bénéficie de l'encadrement de deux à trois enseignants.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

IHECS-Opéra

OPER1219 | 5 crédits | BA2 – Q1

Enseignants

John Van Tiggelen (2016-2017)

L'objet de cette unité d'enseignement est de permettre aux étudiants de découvrir ou de perfectionner une langue supplémentaire : l'espagnol. Le nombre d'étudiants est limité dans cette unité.

Enseignants

N (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant

1. maîtrise, selon son niveau, les éléments lexicaux et syntaxiques ;
2. a acquis les compétences productives et réceptives relatives à son niveau ;
3. comprend l'essentiel de sources originales en espagnol ;
4. est apte à présenter un résumé de sources originales oralement après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
5. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;
6. comprend les éléments principaux du contexte social et culturel général de la langue pratiquée et les éléments particuliers des domaines et sujets vus au cours.

Dispositif de l'UE

L'unité est assumée par un prestataire extérieur (Marie Haps).

Un test initial oriente les étudiants vers le niveau correspondant à leurs compétences. Comme pour tout cours de langue, l'unité se répartit sur les deux quadrimestres. La présence au cours est indispensable et conditionne la possibilité de présenter l'examen.

Organisation de l'UE

L'organisation de l'unité relève de la responsabilité du prestataire extérieur.

Tout en étant organisé de manière unique, il est proposé aux étudiants de poursuivre l'apprentissage et la maîtrise de l'espagnol dans la suite ; toutefois, cette formation n'intègre plus le *cursus*.

Évaluation de l'UE

Les modalités sont définies par le prestataire extérieur.

Situation de l'UE

Ni prérequis ni corequis.

2. Unités d'enseignement de communication et rhétorique

58

Expression écrite I [ECRI1118] | Narration et formes littéraires [NARA1129] |
Expression écrite II [ECRI1217] | Argumentation, rhétorique et expression
orale [ARGU1203] | Approches du terrain professionnel [PSP11315] | Écritures
journalistique et académique [EPI1316] | Gestion de projets et activités
d'intégration professionnelle [PSRP1315] | Rédaction de rapport [EERP1316]
| Agence, entreprise et activités d'intégration professionnelle [PSPU1315] |
Rapports d'agences [EPU1316] | Approches des terrains sociaux et culturels
[PSAS1315] | Rapport d'observation [EEAS1316]

Expression écrite I

ECRI1118 | 5 crédits | BA1 – Q1

L'étudiant maîtrise les éléments de langage nécessaires à la transmission d'idées ou de récit et utiles à sa communication. Il maîtrise également les outils informatiques lui permettant de mettre ces messages en forme.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent
maîtres-assistants en communication
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de sept. Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurelle. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. oriente sa lecture en fonction de la situation de communication et du type de texte ;
2. comprend les nuances fines de textes sur n'importe quel sujet de société ;
3. hiérarchise les informations ;
4. fait preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées ;
5. maîtrise l'art du résumé et la rédaction de textes à visée argumentative ;
6. respecte rigoureusement les règles de la syntaxe, de l'orthographe et de la ponctuation ;
7. connaît les outils informatiques de base utiles à la communication écrite ou à des présentations de support ;
8. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage de la lecture et de l'écriture de manière autonome ;

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation repose essentiellement sur l'auto-apprentissage et la validation de celui-ci à travers différentes formes d'évaluations certificatives.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline principalement durant le premier quadrimestre où les étudiants reçoivent lors des premières semaines l'information concernant les objectifs de l'unité d'enseignement, les critères et modalités d'évaluation en auditoire, ainsi qu'un ensemble d'exercices à travailler en auto-apprentissage selon leur niveau individuel de maîtrise des acquis d'apprentissage exigés pour ce cours. Suite au premier test (certificatif), les étudiants reçoivent un feedback personnalisé obligatoire, ainsi que des pistes et de nouveaux exercices pour remédier à leurs faiblesses en auto-apprentissage également.

L'étudiant suit par ailleurs une activité d'enseignement de techniques bureautiques en classe inversée et auto-apprentissage dont la

réussite constitue un prérequis pour l'ensemble de l'unité d'enseignement d'expression écrite de BA1. Il comporte quatre parcours de formation. En début de premier quadrimestre, une séance plénière a pour objectif de présenter la formation, son principe, ses outils d'e-learning utilisés et ses modalités d'évaluation. C'est aussi le moment où est lancé le premier parcours de formation. L'étudiant a accès à des tutoriels et doit se former par lui-même et à son rythme, avec le soutien de la séance de cours enregistrée, ainsi que d'un document de référence. Les évaluations ont lieu au cours du second quadrimestre, avec des séances d'évaluations formatives volontaires (devenant évaluations certificatives en cas de réussite), et une séance d'évaluations certificatives obligatoire en fin de quadrimestre.

Évaluation de l'UE

La réussite d'un test dans la partie bureautique de l'unité d'enseignement constitue un prérequis à la prise en compte de l'évaluation de l'activité d'enseignement concernant l'expression écrite. Cette dernière s'effectue en auditoire et consiste en une rédaction sous contraintes dont la forme et la structure sont évaluées.

Ressources disponibles

Des outils spécifiques d'auto-formation sont à disposition de l'étudiant pour les deux activités d'enseignement constituant l'unité.

Situation de l'UE

ECRI1118 est le prérequis de ECRI1217, aucun corequis.

Narration et formes littéraires

NARA1129 | 5 crédits | BA1 – Q2

Cette unité d'enseignement s'intéresse aux diverses formes de narration. Trois objectifs sont poursuivis. Tout d'abord, faire comprendre aux étudiants que la littérature est aussi vieille que l'humanité et qu'elle répond à un besoin vital, celui d'affronter le réel qui nous entoure et d'essayer de le modifier pour le rendre conforme à nos désirs. Pour cela, on mènera une réflexion sur les modalités de la fiction à travers les genres et les siècles. Ensuite, faire comprendre l'évolution et les multiples différences entre les médias afin de mieux les utiliser. Enfin, apprendre à mieux communiquer le sens à l'aide de l'écriture narrative la plus appropriée. Des liens entre la narratologie et les théories du storytelling en communication sont aussi évoqués.

Enseignants

Joël Saucin, référent
Vincent Engel
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement *Narration et formes littéraires*, l'étudiant

1. acquiert une connaissance des concepts liés aux formes littéraires et à la narratologie ;
2. analyse le caractère fictionnel de tout récit ou discours ;
3. maîtrise les outils analytiques du langage narratif ;
4. apprend à travailler en groupe pour une production finalisée ;
5. utilise sa créativité sous la contrainte d'un langage à utiliser et d'un message à transmettre en fonction d'un public donné ;
6. est apte à communiquer efficacement par écrit ;
7. maîtrise la langue française et est apte à rédiger un récit clair, précis et cohérent ;
8. identifie dans un récit écrit ou à écrire les informations pertinentes qu'il peut distinguer de l'accessoire ou du bruit ;
9. maîtrise la capacité de passer d'un univers médiatique à un autre (il manie les outils permettant le transfert et l'adaptation de textes et idées) ;
10. est curieux et développe sa créativité et sa sensibilité artistique et culturelle ;
11. comprend les enjeux du *storytelling* d'un point de vue communicationnel.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose sur un dispositif structuré en deux activités : d'une part, un exposé *ex cathedra* et, d'autre part, la production encadrée d'un exercice d'écriture correspondant à l'adaptation d'un récit sous forme de scénario.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement commence par une présentation théorique des différents concepts permettant de mieux comprendre les fondements de la fiction, ainsi que les éléments qui structurent tout

récit. Ensuite, une série de parcours permet d'approfondir par l'exemple ces points théoriques. Chaque parcours mélange les genres et les époques ; ainsi, le parcours sur Blanche-Neige débute par une nouvelle du recueil des *Cent Nouvelles Nouvelles de Bourgogne* (XVIe), "L'enfant de la neige", puis se poursuit par une comparaison entre le conte des frères Grimm et l'adaptation de Disney, pour s'achever sur l'étude de la nouvelle "L'enfant de la neige" d'Angela Carter (XXe). Enfin, le cours aborde l'évolution des mouvements littéraires en fonction des nouvelles technologies, des spécificités de chaque média, des quatre fonctions psychiques et des cinq sens.

Cette première partie, qui englobe une vingtaine d'heures de cours, est suivie de la présentation collective de l'exercice à réaliser et des contraintes à respecter, puis d'un encadrement par groupe de la réalisation de ce travail.

Évaluation de l'UE

L'évaluation certificative repose sur un examen par QCM et sur un travail d'adaptation et de scénarisation à réaliser par groupes d'étudiants (leur nombre étant à définir). La répartition des crédits est de deux cinquièmes pour l'examen et de trois cinquième pour le travail (où le résultat est pris en compte au même titre que le processus de production).

Ressources disponibles

Un site reprend une synthèse de la théorie, différents diaporamas et un exemple du travail demandé

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis.

Expression écrite II

ECRI1217 | 5 crédits | BA2 – Q1-Q2

Cette unité d'enseignement doit permettre aux étudiants de se familiariser avec les principaux formats et genres de l'écriture communicationnelle et journalistique, depuis la compréhension et l'identification de ceux-ci, jusqu'à leur rédaction et à l'évaluation critique de leurs propres productions. Essentiellement axé sur la pratique et les exercices, elle doit amener les étudiants à améliorer leur écriture et à prendre conscience des techniques qu'ils mobilisent quand ils rédigent. Plusieurs travaux écrits (minimum six) seront demandés aux étudiants. Ces activités d'apprentissage fonctionnent essentiellement par évaluation continue au fil de l'année.

Enseignants

Amendine Degand, coordinatrice
Luc Bagniet, Pascale Gruber (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. rend un texte plus lisible ;
2. sélectionner, structurer et hiérarchiser des informations pour les intégrer dans un texte journalistique ou communicationnel ;
3. angle un article ;
4. distingue les façons d'écrire appropriées selon les principaux genres journalistiques et communicationnels (brève, interview, portrait, communiqué de presse, etc.) ;
5. distingue les façons d'écrire appropriées selon le positionnement de l'émetteur (soit journalistique, soit communicationnel) ;
6. est capable d'identifier et de rédiger les différents éléments de titrairie d'un article (légende, encadré, intertitre, exergue, chapeau, amorce, chute, avant-titre, etc.) ;
7. développe son esprit critique par rapport à ses productions écrites à celles des autres (en repérant par exemple les défauts d'une production écrite, en fonction des critères vus au cours) ;
8. sait utiliser, comprendre et expliquer le sens du vocabulaire vu aux cours.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement se donne une semaine sur deux ; elle se déploie dès lors tout au long de l'année (les deux premiers quadrimestres) pour permettre aux étudiants de pratiquer et de s'améliorer constamment. Au terme de chaque séance, il est demandé aux étudiants de réaliser une production écrite à réaliser pour la séance suivante (deux semaines plus tard). Cette unité d'enseignement se base sur une évaluation continue tout au fil de l'année ; comme évoqué, plusieurs travaux écrits (un minimum de cinq) sont demandés aux étudiants et constituent la base de l'évaluation continuée. Des feedbacks oraux (individuels ou collectifs) sont fournis aux étudiants après chaque travail afin qu'ils identifient leurs lacunes éventuelles et puissent y remédier. Les étudiants sont également invités à s'impliquer dans le feedback de

leurs pairs et à développer leur esprit critique face à des productions écrites.

La mobilisation correcte de la grammaire et de l'orthographe d'usage constitue un prérequis à cette unité.

Organisation de l'UE

Lors de chaque séance, des objectifs sont assignés pour la production attendue pour la prochaine séance et une correction transversale est proposée au groupe par rapport à l'exercice précédent. L'objectif est bien d'amener l'étudiant à produire et à écrire sous les contraintes qui lui sont imposées.

Plan synthétique du cours :

- les techniques d'écriture communicationnelle (lisibilité, sélection de l'info, titraillage...),
- introduction aux principaux genres journalistiques et communicationnels (brève, compte-rendu, interview, portrait, critique),
- communiquer avec la presse (communiqué, dossier et conférence de presse),
- enrichissement du style et du vocabulaire.

Évaluation de l'UE

Cette unité d'enseignement repose sur une évaluation continue au fil de l'année. Les travaux et les évaluations constituent dès lors la totalité de la cote finale. Plusieurs travaux écrits (minimum cinq) seront demandés aux étudiants. La plupart des travaux sont réalisés par les étudiants chez eux ; toutefois, certaines productions écrites peuvent être réalisées en direct, en classe. Les critères de base de l'évaluation reposent à la fois sur la maîtrise de la langue (grammaire, orthographe, syntaxe, etc.) et sur le respect des contraintes spécifiques de chaque exercice. Au fil de l'année et de la matière, des critères d'évaluation supplémentaires sont pris en compte. C'est pourquoi le professeur peut décider d'accorder davantage de points à certains travaux (les derniers), en fonction de la progression de la matière étudiée. Les travaux remis en retard ne seront pas corrigés. L'unité n'est pas remédiable puisqu'il s'agit de l'ensemble des travaux émaillant l'année qui en compose l'évaluation continuée.

Situation de l'UE

ECRI1217 a pour prérequis ECRI1118 et est corequis, selon l'orientation, de EEPI1316, EERP1316, EEP1316 ou EEAS1316.

Argumentation, rhétorique et expression orale

ARGU1208 | 5 crédits | BA2 – Q1 & Q2 (annuel)

La maîtrise de la langue orale et de la rhétorique est essentielle à la formation de communicateur. Réaliser ce type d'exercice en les alliant à la compréhension et à la virtuosité argumentative est l'objet de cette unité d'enseignement à cheval sur la théorie, l'appropriation empirique et la pratique.

Enseignants

Pascal Chabot, référent
Florence Gabriel (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de dix. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie de l'argumentation apprise au cours ;
2. analyse la façon dont sont construits les discours et mis en œuvre les arguments ;
3. identifie les quatre pôles majeurs autour desquels se construit une argumentation, à savoir la rhétorique, l'éristique, la philosophie et la science ;
4. est capable de construire une argumentation, seul ainsi qu'en groupe, sur un sujet imposé ;
5. identifie le rôle du corps dans la communication orale, l'importance de la voix, du regard, des gestes, de la présence et de la communication non-verbale ;
6. prend conscience et améliore la qualité de sa présence comme orateur : de sa voix, de son corps, de son regard, de son articulation et de sa diction ainsi que des manifestations de stress.
7. acquiert de l'assurance comme « sujet parlant » ;
8. est capable d'évaluer les faiblesses et la portée idéologique d'une argumentation ;
9. est curieux de saisir et de comprendre la manière dont les idées et les idéologies peuvent avoir un impact sur la manière d'argumenter ;
10. est capable de raisonner et de construire des savoirs à partir de la confrontation d'idées ou de doctrines antagonistes.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline en 60 heures de cours, dont 30 heures d'apprentissage de la théorie de l'argumentation sous forme de cours *ex cathedra*, 30 heures consacrées à l'apprentissage de l'expression orale en groupe. Pour les étudiants qui le désirent, dix heures supplémentaires seront consacrées à des exercices d'argumentation, sur des sujets imposés et menés en équipe devant l'auditoire.

L'unité d'enseignement se déploie sur l'ensemble de l'année et ce pour des raisons pédagogiques : le premier quadrimestre permet de mettre en œuvre l'apprentissage de la théorie et les bases des exercices d'expression, le second quadrimestre permet de réaliser la suite des exercices d'expression orale et ceux d'argumentation

devant un public. Ces exercices d'argumentation, facultatifs, sont réalisés en sous-groupe.

Organisation de l'UE

La première partie de l'UE relative à la théorie de l'argumentation s'organise autour de huit thèmes principaux :

- Les enjeux de l'argumentation ;
- Le problème de la vérité dans l'argumentation ;
- Le premier pôle : rhétorique, en ce compris les figures de style et le triangle rhétorique ;
- Le second pôle : éristique, en ce compris les vices de formes et le problème de la mauvaise foi ;
- Le troisième pôle : science, en ce compris le problème de la construction et de la production des « faits » dans le discours argumentatif ;
- Le quatrième pôle : philosophie, en ce compris le problème des principes et des valeurs qui sous-tendent l'argumentation ;
- L'argumentation comme maïeutique : savoir ce que l'on pense et le formuler ;
- La tension politique constitutive de l'argumentation : défense d'intérêt particulier et/ou construction d'un espace commun.

La seconde partie de l'UE relative à l'expression orale s'organise autour de six thèmes :

- La pratique du travail sur le corps à partir de l'ancrage, la posture et les gestes parasites ;
- La pratique de la voix et de la respiration : travail de la pose, de la solidité et de l'étendue des possibilités vocales à travers l'appareil respiratoire ;
- La pratique du regard en termes d'intensité, de gestion de l'espace et d'outil communiquant ;
- La pratique de l'articulation et de la diction : identification des accents régionaux et outils d'apprentissages pour les résorber ;
- Le travail sur la gestion du stress tant au niveau mental que physique ;
- La pratique des axes secondaires mais néanmoins nécessaires à la pratique de l'expression orale tels que l'énergie, le rythme, la présence et l'empathie.

Évaluation de l'UE

Les six premiers acquis d'apprentissage de nature certificative sont évalués à l'aide d'un examen comportant des questions ouvertes ainsi que d'un examen oral. Les quatre derniers de nature formative sont évalués au fur et à mesure du déroulement des cours. Cela signifie que les 30 heures d'apprentissages de l'argumentation seront évaluées par un examen écrit comptant pour 50% des points du total général. La partie relative à l'expression orale est soumise à une évaluation continue et compte également pour 50% des points. Quant aux exercices d'argumentation organisés à la fin du second quadrimestre, ils donnent lieu à un bonus variable répercuté dans la cote finale.

Situation de l'UE

Ni prérequis, ni corequis

Approches du terrain professionnel

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSP1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement Approche du terrain professionnel vise à permettre aux étudiants d'observer in situ un terrain professionnel spécifique (entreprise de presse) et d'en analyser son rôle dans le système de production de l'information, ses spécificités, ses contraintes.

Enseignants	N (2016-2017)
Acquis d'apprentissage	Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant <ol style="list-style-type: none">1. réalise des séances d'observation participante/périphérique du milieu journalistique ;2. mène avec aisance des entretiens semi-dirigés ;3. planifie l'organisation de séances d'observation ;4. produit des données à partir de l'observation participante ou périphérique et des entretiens semi-dirigés.
Dispositif de l'UE	L'enseignement débute avec des cours magistraux visant à fixer le cadre méthodologique et le choix du terrain par les étudiants. Puis, les étudiants sont placés en situation d'observation et d'entretiens durant le reste du semestre.
Organisation de l'UE	Les étudiants sont amenés à choisir un terrain professionnel et à sélectionner les professionnels qui feront l'objet d'entretien semi-directif. Ensuite, ils doivent ensuite réfléchir et préparer en amont leur approche du terrain : contact avec la rédaction et les journalistes. Constitution d'une grille d'observation et d'un guide d'entretien. Enfin, ils accèdent au terrain professionnel en appliquant les méthodologies présentées en amont.
Évaluation de l'UE	L'évaluation de l'unité est une évaluation finale qui consiste à remettre à l'enseignement un carnet de bord mentionnant : le terrain d'observation, la retranscription du carnet d'observation, le guide d'entretien et les entretiens réalisés.
Situation de l'UE	Pas de prérequis, corequis à l'unité EEPI1316.

Écritures journalistique et académique : expression écrite III

EEPI1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement Écritures journalistiques et académiques permet à l'étudiant d'éprouver deux modes de réflexion et d'écriture. Dans le cadre du volet Écriture journalistique, les étudiants sont initiés à toutes les étapes de la réalisation d'un article : récolter des informations, choisir un angle, choix des sources, choix du genre, travail de terrain, titraille et relecture. Le second volet Écriture académique initie les étudiants à allier position réflexive sur le métier journalistique, initiation aux méthodes de recherche et rédaction d'un compte rendu écrit respectant les normes académiques.

Enseignants

N (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Parmi les neuf acquis d'apprentissage, les quatre premiers sont relatifs à la première activité et les cinq derniers concernent la seconde. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. récolte des informations sur le terrain ;
2. développe des liens avec ses sources dans le respect de la déontologie ;
3. détermine un angle et un genre journalistiques *ad hoc* ;
4. maîtrise l'écriture journalistique et sa titraille ;
5. maîtrise les normes et les bases de l'écriture académique ;
6. structure une réflexion par écrit à travers un plan pertinent ;
7. effectue une recherche documentaire pertinente au regard de la problématique développée ;
8. développe une analyse réflexive portant sur le métier de journaliste ;
9. contextualise et explicite les phénomènes observés sur le terrain à partir de textes académiques.

Dispositif de l'UE

L'unité comporte deux activités d'apprentissage relatives à l'écriture : la première dans sa dimension journaliste et la seconde dans sa dimension académique. Le premier volet consiste essentiellement en des cours magistraux et des ateliers pratiques où les étudiants expérimentent les techniques d'écriture journalistique. Par contre, le second volet est constitué de cours magistraux et de séminaires méthodologiques.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement comporte deux volets distincts : le premier volet explore les différents genres journalistiques et propose une première approche des spécificités de l'écriture journalistiques : genres, titraille, angle, recherche d'informations, sélection des sources. Le second volet propose d'initier les étudiants à l'écriture et au mode de réflexion académique : normes d'écriture, recherches de sources scientifiques, structure argumentative, constitution d'une bibliographie pertinente.

Évaluation de l'UE

L'évaluation de l'unité s'effectue selon plusieurs modalités. Pour la première activité, outre des exercices pratiques tout au long du semestre (évaluation en continue) une épreuve finale reste prévue. Pour la seconde activité, la remise d'un dossier réalisé en groupe au terme du semestre constitue l'évaluation.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, les unités ECRI1217 et PSPI1315 sont corequises.

Gestion de projets et activités d'intégration professionnelle

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSRP1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

Mener un projet de communication nécessite de pouvoir en définir précisément les enjeux, mais également de coordonner l'ensemble des actions, outils, ressources matérielles et humaines vers des objectifs clairement identifiés et mesurables. Cette unité s'attache à apprendre aux étudiants la méthode et les pratiques utiles à la conduite d'un projet, de l'analyse de la demande, à l'exécution et la conclusion. De nombreuses rencontres avec des professionnels permettront aux étudiants de prolonger l'apprentissage théorique par des applications concrètes.

Enseignants

N (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. présente au décideur une estimation claire et précise des ressources humaines, matérielles et financières dont il a besoin pour la réalisation d'un projet de communication donné et en dresse l'échéancier ;
2. fédère les apports de différentes disciplines pour la réalisation de projets de recherche appliquée et dans la recherche de pratiques innovantes ;
3. sait planifier un projet, le budgétiser, gérer les délais ;
4. sait traduire une demande en réalisation concrète.

Dispositif de l'UE

La première partie, plutôt *ex cathedra*, consistera en l'explication du processus de réalisation de projets. La seconde partie sera consacrée à une série de rencontres permettant aux étudiants de prendre connaissance de situations professionnelles réelles et quotidiennes, et aux invités de partager l'expérience pratique qu'ils ont acquise au fil de leur carrière. Enfin, la troisième partie sera consacrée à l'encadrement d'un exercice de mise en pratique du processus de gestion de projet.

Organisation de l'UE

L'unité suit logiquement les trois grandes étapes du processus de gestion de projet :

- analyse de la demande, formalisation, planification, définition des outils de communication et préparation des travaux à venir (constitution de l'équipe, mise au point du planning, définition des ressources, budgétisation, etc.) ;
- exécution de la demande et réalisation de ce qui a été planifié précédemment, en ce compris les séances de travail, les réunions avec les parties prenantes, les validations intermédiaires, etc. ;
- conclusion du projet, bilan et organisation de la fin des travaux.

Évaluation de l'UE

L'évaluation portera sur un travail de groupe de conception de projet.

Ressources disponibles

Les supports de cours sont disponibles au format électronique sur Cleo.

Situation de l'UE

PSRP1315 est corequis à EERP1316

Rédaction de rapport : expression écrite III
EERP1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

Situation de l'UE

EERP1316 est corequis à PSRP1315

Agence, entreprise et activités d'intégration professionnelle
Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle
PSPU1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

Situation de l'UE

PSPU1315 est corequis à EEPU1316.

Rapports d'agences : expression écrite III

EEPU1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'objectif de cette UE est d'amener l'étudiant à la formulation de l'ossature logique et à la rédaction d'une production écrite. Cette dernière est personnelle et constitue une forme d'introspection en regard des métiers liés à la publicité et à la communication commerciale. La maturité des propos et la rigueur de l'orthographe et du style constituent la pierre angulaire d'un rapport de dix pages maximum.

Enseignants

Annick Magein (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de dix. Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. formule des phrases qui rendent compte clairement, précisément et de façon nuancée les idées qu'il veut exprimer ;
2. formalise et structure ses réflexions sur les pratiques du domaine professionnel vers lequel il s'oriente ;
3. argumente de façon cohérente la logique qu'il poursuit au travers d'un plan approprié ;
4. pose un regard critique sur la pratique des métiers liés à la communication publicitaire ;
5. se situe par rapport aux différentes options professionnelles qui s'offrent à lui.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de l'unité d'enseignement se répartit entre des séances en présentiel et des séances de suivi individuel. Entre ces différentes séances, il appartient à l'étudiant de fournir le travail en parfaite autonomie.

Organisation de l'UE

L'unité d'enseignement se structure de la manière suivante : dans un premier temps, le référent de l'UE fixe ses exigences en termes de fond et de forme (approche présentielle). Ensuite, il appartient à l'étudiant de proposer, pour accord, la thématique qu'il souhaite aborder dans sa production écrite et la structure qu'il envisage de suivre. Enfin, des séances de suivi individuel destinées à mesurer l'état d'avancement du travail se dérouleront selon un rythme approprié.

Évaluation de l'UE

L'évaluation s'opère au travers d'un travail écrit comptant entre 8 et 10 pages.

Situation de l'UE

EEPU1316 est corequis à PSPU1315.

Approches des terrains sociaux et culturels

Préorientation section III et activités d'intégration professionnelle

PSAS1315 | 5 crédits | BA3 – Q1

L'unité d'enseignement propose une approche anthropo-sociologique des terrains sociaux et culturels à partir des problématiques des « temps sociaux » et de la « mémoire sociale ». Cette approche comporte deux volets complémentaires : l'apprentissage d'un ensemble de concepts fondamentaux et la réalisation d'enquêtes de terrain en lien étroit avec les métiers de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente.

Enseignants

Étienne Leclercq, référent
Luc De Meyer, Emmanuel Wathelet (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. approche les terrains socioculturels à partir d'une perspective anthropo-sociologique qui suppose à la fois des connaissances théoriques et des expériences de terrain ;
2. comprend les problématiques générales des « temps sociaux » et de la « mémoire sociale » ;
3. saisit les enjeux locaux de ces problématiques et les situe par rapport à des enjeux plus globaux ;
4. maîtrise la méthodologie d'enquête autant dans ses aspects intellectuels (formalisation des hypothèses), ses aspects relationnels (contacts avec les informateurs) que ses aspects rédactionnels (mise au point des rapports d'enquête) ;
5. analyse de manière critique la rhétorique des différents acteurs de terrain ;
6. assume un positionnement personnel qui met en regard l'analyse des activités socioculturelles et les objectifs d'une démarche d'éducation permanente ;
7. défend les résultats d'une enquête et est capable de lire de manière constructive et critique le rapport d'enquête de collègues ;
8. améliore sa connaissance des secteurs de l'éducation permanente et de l'animation socioculturelle par la rencontre d'acteurs de terrain et la découverte d'une série de réalisations concrètes.

Dispositif de l'UE

L'unité se compose d'exposés *ex cathedra* et de l'encadrement des enquêtes de terrain.

Elle se structure en trois activités, l'une portant sur les temps sociaux, l'autre sur la mémoire sociale et la dernière sur l'enquête.

Chaque séance permet de découvrir de nouveaux concepts qui sont illustrés par des films et discutés avec les étudiants.

Organisation de l'UE

Le but de cette démarche pluridisciplinaire est pragmatique. En effet, ce qui est visé, c'est la mise en place de grilles d'analyse qui permettent de saisir les *effets* et les *processus* des pratiques

socioculturelles dans leurs dimensions « temps sociaux » et « mémoire sociale ». Pour ce faire, une approche anthropo-sociologique est utilisée, elle suppose l'intégration d'analyses « micro » et « macro » ou, si l'on préfère, une articulation du local et du global. Une telle démarche suppose également une curiosité par rapport à d'autres approches comme la philosophie, l'éthologie, le cognitivisme et la narratologie. De plus, elle invite les étudiants à approfondir la compréhension des concepts par le biais de films et d'autres sources iconographiques. Enfin, elle demande que l'apprentissage intellectuel soit conforté et affiné par des expériences de terrain. Par ailleurs, cette démarche engage à faire des liens avec d'autres problématiques essentielles pour la section, comme celles de la construction des identités, la circulation des savoirs, la mise en place des rituels et le partage des valeurs.

Une première partie des exposés est consacrée aux « temps sociaux » et plus spécialement à ces « temps libres » durant lesquels les individus se forgent une identité, créent des solidarités par le biais de leurs réseaux et développent de nouvelles orientations. La seconde partie des exposés est centrée sur la « mémoire sociale », qui ne doit pas se penser comme une « mémoire littérale » se réduisant à un « ressassement de souvenirs traumatiques », suivant l'expression de Todorov dans *Les abus de la mémoire* (Arléa, 1998), mais comme une « mémoire exemplaire » qui utilise le passé afin de célébrer des valeurs mobilisatrices en vue d'un avenir meilleur. C'est dire que si la « mémoire sociale » peut être politique, elle peut être également folklorique, historique ou culturelle. Afin de confronter les concepts à la réalité du terrain, les étudiants sont invités à réaliser en équipe un travail d'enquête relatif à une activité socioculturelle (cf. EEAS1316).

Évaluation de l'UE

Une épreuve écrite qui concerne la connaissance des concepts et des grilles d'analyse.

Ressources disponibles

Un syllabus en deux volumes reprend le contenu des exposés, des textes complémentaires et les sources.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, corequis à l'unité EEAS1316.

Rapport d'observation : expression écrite III

EEAS1316 | 5 crédits | BA3 – Q1

Cette unité s'inscrit dans les activités d'intégration socioprofessionnelle et s'articule directement à *Approches des terrains sociaux et culturels* dont elle constitue un des volets réflexif et pratique. Le travail d'expression écrite, construit sur une observation effective et répétée dans le temps de terrains organisationnels, suppose la rencontre avec des professionnels et une prise de distance critique prenant la forme d'un premier travail de recherche scientifique. À travers une analyse ethnographique, les étudiants intègrent à leur narration les notions théoriques vues dans le cadre d'*Approches des terrains sociaux et culturels*.

Enseignants

Étienne Leclercq, référent
Luc De Meyer, Emmanuel Wathelet (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant

1. est capable d'approcher les terrains socioculturels et comprend leurs modes de transmission des savoirs et des pratiques ;
2. possède une meilleure connaissance du tissu associatif ;
3. comprend et est capable d'appliquer les principes de la recherche scientifique ;
4. articule des notions théoriques à des observations de terrain ;
5. interprète de façon critique les enjeux des réseaux politiques, sociaux et culturels, du local au global ;
6. prend un recul critique par rapport au sens et à la pertinence de ses savoirs et de ses pratiques.

Dispositif de l'UE

Rencontres individuelles, par groupe ou en plénière. Les consignes du travail sont données dans le cadre de l'unité *Approches des terrains sociaux et culturels* [PSAS1315].

Organisation de l'UE

L'unité s'organise en deux temps : les étudiants procèdent d'abord à l'analyse d'un terrain en liens avec les thématiques des « temps sociaux » et de la « mémoire sociale » en suivant une démarche ethnographique (observation participante) ; ils rédigent ensuite un premier travail scientifique, construit selon les normes de la « Grounded Theory », lequel articule la forme narrative avec des notions théoriques vues lors de l'unité *Approches des terrains sociaux et culturels*.

Évaluation de l'UE

L'évaluation porte sur le travail pour lequel une défense orale est prévue.

Situation de l'UE

Pas de prérequis, les unités ECRI1217 et PSAS1315 sont corequises.

3. Unités d'enseignement de langues

78

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand [LANG1102] | Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand [LANG1202] | Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand [LANG1302]

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand

LANG1102 | 10 crédits | BA1 – Q1 & Q2

Quelle que soit l'orientation que l'étudiant prenne au terme de son bachelier en communication appliquée, il sera inévitablement amené à travailler dans un milieu multilingue. C'est pourquoi les cours de langues en premier bachelier concourent à asseoir cette maîtrise en harmonisant les acquis divers des étudiants entrants.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent
les professeurs et maîtres assistants germanistes
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de huit¹. Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurelle. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. maîtrise les bases linguistiques tant au niveau lexical que structurel ;
2. a acquis les connaissances et compétences linguistiques moyennes/avancées en lien avec son projet de l'année ;
3. est capable de comprendre l'essentiel des sources originales en langue étrangère et d'en faire un résumé ;
4. est capable de faire preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées ;
5. est capable de présenter oralement un résumé de sources originales après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
6. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;
8. comprend les éléments principaux du contexte social et culturel général de la langue pratiquée.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose sur un dispositif alliant autoapprentissage, cours *ex cathedra* et du coaching plus individualisé.

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline tout au long de l'année (deux fois douze semaines) en petits groupes de 30 étudiants environ en alternant les cours en groupe ou demi-groupe et les sessions de coaching en sous-groupes de quatre étudiants en moyenne. Lors de

¹ Malgré le fait que la philosophie comme la pédagogie du cours d'allemand soient similaires aux deux autres cours, le fait que l'allemand soit un cours pour débutants entraîne que les acquis d'apprentissage trois et huit ne sont que très peu poursuivis, que l'acquis deux ne peut pas l'être. Pour la même raison, le cours d'allemand tente de rencontrer les compétences du référentiel reprises ici mais n'y arrivera souvent que dans les années ultérieures.

ces sessions, les étudiants présentent leur projet et reçoivent un feedback personnalisé. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, d'expliquer l'apprentissage par projet en sous-groupes et l'apprentissage individuel en auto-apprentissage pour la partie lexicale. Les étudiants reçoivent alors un planning de l'année où est définie la masse de travail hebdomadaire à réaliser en auto-apprentissage, et les différentes étapes liées au travail-projet, ce dernier étant nécessairement inscrit dans la culture de la langue pratiquée.

Évaluation de l'UE

Dans une optique d'évaluation continue, des exercices (et/ou tests formatifs) sont organisés plusieurs fois lors de chaque semestre. Un examen écrit et une présentation orale sont organisés à la fin de chaque semestre. Chaque étudiant assure la remédiation appropriée en fonction des indications individuelles qui lui sont fournies par le professeur.

L'évaluation porte à la fois sur le processus d'apprentissage, les connaissances acquises (essentiellement l'acquis linguistique des structures et vocabulaire de base, en plusieurs modules), et la faculté de communication dans la langue cible.

Ressources disponibles

Syllabus et notes de cours sur Cleo.
Maïeuta (laboratoire d'autoformation).

Situation de l'UE

LANG1102 est un prérequis pour LANG1202 ; aucun corequis.

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand

LANG1202 | 10 crédits | BA2 – Q1 & Q2

Quelle que soit l'orientation que l'étudiant prenne au terme de son bachelier de transition en communication appliquée, la nécessité d'un travail dans un milieu multilingue s'imposera à lui. Dans ce cadre, les cours de langues se poursuivent dans le bloc 2 du bachelier et concourent à développer cette maîtrise parmi des étudiants ayant harmonisé leurs acquis l'année précédente.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent
les professeurs et maîtres assistants germanistes
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à ce cours sont au nombre de huit². Le premier est obtenu par auto-apprentissage pour la partie lexicale, et par auto-apprentissage et par des exercices encadrés pour la partie structurelle. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. poursuit son parcours visant la maîtrise des bases linguistiques tant au niveau lexical que structurel et a acquis le niveau intermédiaire pour les compétences productives et le niveau intermédiaire avancé pour les compétences réceptives ;
2. a acquis les connaissances et compétences linguistiques moyennes/avancées en lien avec son projet de l'année ;
3. est capable de comprendre l'essentiel et les nuances de sources originales en langue étrangère et d'en faire un résumé ;
4. est capable de faire preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées ;
5. est capable de présenter un résumé de sources originales oralement après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
6. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;
8. comprend les éléments principaux du contexte social et culturel général de la langue pratiquée et les éléments particuliers des domaines et sujets vus au cours.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement de deuxième année articule, d'une part, révisions et approfondissements lexicaux et grammaticaux et, d'autre part, l'enseignement d'une matière spécifique dans une langue

² Bien que la philosophie et la pédagogie du cours d'allemand soient similaires aux deux autres cours, le fait que l'allemand soit un cours pour débutants entraîne que les acquis d'apprentissage trois et huit ne sont que très peu poursuivis, que l'acquis deux ne peut pas l'être. Pour la même raison, le cours d'allemand tente de rencontrer les compétences du référentiel reprises ici mais n'y arrivera souvent que dans les années ultérieures.

étrangère, afin de préparer les étudiants aux cours principalement à contenu de la troisième année où les matières principales de la section choisie sont introduites et vues au cours dans la langue cible. Ils doivent donc comprendre des matières spécifiques dans une langue cible, être capables de prendre des notes lors de la présentation de ces matières par le professeur, répondre à des questions de contenu dans la langue cible et présenter un travail de groupe (sujets liés à la matière de l'année ou à la culture de la langue pratiquée). Un autre axe poursuivi est la préparation d'un portfolio d'articles de presse. Toutes les deux semaines les étudiants préparent un article de la presse de la langue concernée et doivent être capables de le présenter en auditoire. Ils sont matière à débat afin d'encourager l'expression orale en groupe et permettent de « développer sa culture générale, en particulier de l'actualité et, partant, sa capacité d'argumentation ».

Organisation de l'UE

Le dispositif de formation se décline tout au long de l'année (deux fois douze semaines) en petits groupes de 30 étudiants environ. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, expliquer l'apprentissage individuel en auto-apprentissage pour la partie lexicale et la révision grammaticale. Les étudiants reçoivent alors un planning de l'année qui présente la masse de travail hebdomadaire à réaliser en auto-apprentissage et les différentes étapes liées au travail de groupe, ce dernier étant nécessairement inscrit dans la culture de la langue pratiquée. Suite à ce dernier les étudiants reçoivent un feedback personnalisé.

Évaluation de l'UE

Dans une optique d'évaluation continue, des exercices formatifs sont organisés lors de chaque quadrimestre. Un examen écrit (avec ou sans présentation orale) est organisé à la fin de chaque quadrimestre. Chaque étudiant assure la remédiation appropriée en fonction des indications individuelles qui lui sont fournies par le professeur. L'évaluation porte à la fois sur le processus d'apprentissage, les connaissances acquises (essentiellement l'acquis linguistique des structures et vocabulaire de base, en deux modules), et la faculté de communication dans la langue cible.

Ressources disponibles

Syllabus et notes de cours sur Cleo.
Maïeuta (laboratoire d'autoformation).

Situation de l'UE

LANG1202 a pour prérequis LANG1102 et est un corequis de LANG1302.

Cours de langues : anglais/néerlandais ou allemand

LANG1302 | 10 crédits | BA2 – Q1 & Q2

Quelle que soit l'orientation que l'étudiant prenne au terme de son bachelier de transition en communication appliquée, la nécessité d'un travail dans un milieu multilingue s'imposera à lui. Dans ce cadre, les cours de langues se poursuivent dans le bloc 3 du bachelier et concourent alors à développer une maîtrise spécifique à la section choisi par l'étudiant.

Enseignants

Mathieu de Wasseige, référent
les professeurs et maîtres assistants germanistes
(2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage relatifs à cette unité sont au nombre de huit³. Le premier est basé sur l'auto-apprentissage : il comprend une partie lexicale et une partie structurale. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant

1. a entretenu ses bases linguistiques jusqu'au niveau intermédiaire, tant au niveau lexical que structurel et a acquis le niveau avancé intermédiaire pour les compétences productives et le niveau avancé pour les compétences réceptives du domaine spécifique de la section choisie ;
2. a acquis les connaissances et compétences linguistiques avancées en lien avec son projet de l'année/travail de groupe ;
3. est capable de comprendre l'essentiel et les nuances de sources originales spécifiques à la section choisie, en langue étrangère, et d'en faire un résumé ;
4. est capable de faire preuve d'un esprit critique par rapport aux sources consultées, spécifiques à la section choisie ;
5. est capable de présenter oralement un résumé nuancé de sources originales spécifiques à la section choisie après une préparation personnelle encadrée par le coaching d'un professeur ;
6. est capable de travailler en groupe, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences ;
7. est capable de continuer à progresser dans son apprentissage linguistique de manière autonome, en trouvant les ressources nécessaires à cet apprentissage ;
8. comprend dans la langue étrangère les principes et concepts liés à la section choisie, ainsi que les applications y afférant. Il est capable de les expliquer et appliquer dans la langue étrangère.

³ Bien que la philosophie et la pédagogie du cours d'allemand soient similaires aux deux autres cours, le fait que l'allemand soit un cours pour débutants entraîne que les acquis d'apprentissage trois et huit ne sont que très peu poursuivis, que l'acquis deux ne peut pas l'être. Pour la même raison, le cours d'allemand tente de rencontrer les compétences du référentiel reprises ici mais n'y arrivera souvent que dans les années ultérieures.

Dispositif de l'UE

Le dispositif de formation se décline tout au long de l'année (deux fois douze semaines) en groupes d'une trentaine d'étudiants environ. La première semaine est l'occasion de présenter le cours, ses objectifs et la matière spécifique à la section choisie. Les étudiants reçoivent alors un planning de l'année qui présente la masse de travail hebdomadaire à réaliser, et les différentes étapes liées au travail de groupe, ce dernier étant nécessairement inscrit dans la culture de la langue pratiquée et dans le champ de la section choisie. Suite à ce dernier les étudiants reçoivent un feedback personnalisé/de groupe.

Organisation de l'UE

Cette troisième unité, dispensée la troisième année, capitalise sur les acquis de la deuxième et offre l'enseignement d'une matière spécifique à la section choisie, dans une langue étrangère, afin de préparer les étudiants aux cours à contenu des Masters où des matières spécifiques de section sont vues dans une langue étrangère. Ils doivent donc comprendre ces matières dans une langue cible, être capables de prendre des notes lors de la présentation de ces matières par le professeur, répondre à des questions de contenu dans la langue cible et présenter un travail de groupe (sujets liés à cette même matière). Un autre axe qui peut être poursuivi est la préparation de brèves ou d'un portfolio d'articles de presse, obligatoirement liés au champ spécifique à la section choisie. Le cas échéant, ils doivent être capables de les présenter en auditoire. Ils sont alors matière à débat afin d'encourager l'expression orale en groupe et permettent de « développer sa culture générale, en particulier de l'actualité et, partant, sa capacité d'argumentation. »

Évaluation de l'UE

Dans une optique d'évaluation continue, des exercices formatifs sont organisés lors de chaque quadrimestre. Un examen écrit (avec ou sans présentation orale) est organisé à la fin de chaque quadrimestre. Chaque étudiant assure la remédiation appropriée en fonction des indications individuelles qui lui sont fournies par le professeur. L'évaluation porte à la fois sur le processus d'apprentissage, les connaissances acquises (essentiellement l'acquis linguistique et les principes et concepts spécifiques à la section choisie), et la faculté de communication dans la langue cible.

Ressources disponibles

Syllabus et notes de cours sur Cleo.
Maïeuta (laboratoire d'autoformation).

Situation de l'UE

LANG1302 est un corequis de LANG1102.

4. Unités d'enseignement liées à la grammaire et à la pratique des médias

85

Image fixe [FIXE1101] | Son et images en mouvement [FLUX1201] | Web,
interactivité et transmédia [INTE1301]

Image fixe

FIXE1101 | 15 crédits | BA1 – Q1 & Q2

L'unité initie à la conceptualisation et à la réalisation de communications médiatiques photographiques et graphiques. Les séquences d'apprentissages s'articulent, au sein de l'unité d'enseignement, en équilibrant théorie et application. L'architecture modulaire de l'unité « image fixe » favorise la transversalisation des savoirs et savoir-faire ce qui constitue un objectif à part entière. L'étude de la grammaire et des pratiques de deux médias fixes, la photo et le graphisme, participe à la construction du socle d'apprentissage de la communication médiatique appliquée. L'étudiant, en cheminant dans les séquences, « apprend à voir ». L'unité image fixe insiste déjà sur l'importance, lors de toute réalisation médiatique, d'une intrication pluridisciplinaire technico-conceptuelle. Aussi, l'étudiant évolue dans deux ateliers de production où un exercice de communication photographique et ensuite graphique sont proposés. En appui, une formation technique adaptée et suffisante lui permet d'utiliser les outils afin de réaliser son projet d'atelier. Ces derniers convoquent les compétences acquises dans les séquences théoriques en plus de développer des aptitudes pratiques spécifiques. Le coaching individuel, des séances d'exercices collectifs, l'autoformation par tutoriels et des évaluations formatives régulières des réalisations, constituent la colonne vertébrale de la méthodologie des ateliers. Un éveil à la diffusion web vient conclure le module de manière intégrative, par une application réunissant la production des ateliers précités dans un objet médiatique unique et formaté.

Enseignants

Thierry Maroit, référent (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement *Image fixe*, l'étudiant

1. maîtrise la terminologie des écoles et pratiques artistiques, du design graphique et de la photographie ;
2. apprend à voir et lire la signification des formes plastiques ;
3. utilise les outils et la grammaire de la photographie et du graphisme pour réaliser un objet médiatique ;
4. analyse les différentes composantes d'une production photographique ou graphique ;
5. combine les échelles d'exposition photographiques, règle un appareil photographique reflex choisit les techniques de prise de vue en fonction d'un contexte énoncé, met en œuvre les principes de la typographie et du design graphique ;
6. identifie les genres et conduites photographiques ;
7. maîtrise la chaîne numérique, de la prise de vue à l'impression, en utilisant des logiciels, un réseau, des régies et studios et du matériel de capture d'image ;
8. sélectionne des images fixes en identifiant les valeurs esthétiques et communicationnelles de ses images et les rassemble sous la forme d'un « editing » qui rencontre les objectifs de communication énoncés ;

9. intègre, ordonne et fait interagir des contenus médiatiques photographiques et graphiques à partir d'un outil de diffusion pour le web.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement repose sur un dispositif structuré en quatre séquences articulées les unes aux autres.

Elles mélangent les activités *ex cathedra* avec les productions encadrées et des réalisations autonomes.

Organisation de l'UE

Séquence 1 : Grammaire de l'image fixe

Dans cette séquence, la maîtrise de la grammaire et des genres et langages photographiques et graphiques est identifiée comme un élément clé du succès d'une communication en image fixe. Une sélection d'auteurs et de référents participe à l'acquisition d'une culture visuelle. La séquence s'attache à questionner la mise en forme du message en tant qu'organisation spatiale et esthétique de signes linguistiques et/ou iconiques et ce, en fonction du contenu, du public et du support. Les objectifs principaux du module (observer, analyser, comprendre la construction graphique du message) ont pour but de sensibiliser l'étudiant aux principes ainsi qu'à la mise en œuvre des deux médias dans de multiples champs de la communication.

Séquence 2 : Usages de la photographie et du graphisme

L'étude des outils et la manière dont ils sont utilisés constituent l'axe principal de cette séquence. Il s'agit pour l'étudiant de comprendre la manière avec laquelle une technique associée à un concept conduit à une communication médiatique de qualité et consécutivement d'en déduire un choix d'outil pour réaliser un objet médiatique. L'exploration des pratiques médiatiques à partir de travaux d'auteurs renforce encore la culture visuelle. Une préparation technique théorique prépare aux ateliers de réalisation. L'étudiant aborde des notions de base telles que la typographie (de la microtypographie à la macrotypographie), la lisibilité, la grille, la hiérarchisation visuelle, le rythme, la cohérence visuelle ainsi que l'approche de la mise en page, l'appareil photographique, la lumière, les niveaux de lecture dans une image, la profondeur de champs... Une attention particulière est accordée à la question du respect des emprunts, au respect des droits à l'image, des droits d'auteurs et droits voisins.

Séquence 3 : Ateliers de réalisation photographique et graphique

L'étudiant réalise un objet médiatique en image fixe en y intégrant des éléments photographiques et graphiques. Ces derniers sont réalisés par ses soins à partir des outils, langages, techniques acquis dans les séquences précédentes. Chaque atelier organise des formations ou autoformations à la manipulation des outils pour parvenir à l'objectif. Le choix de techniques de réalisation, l'axe créatif, l'axe sémantique et communicationnel sont développés lors de rencontres évaluatives régulières entre l'étudiant et l'enseignant.

Séquence 4 : Intégration WEB

Une initiation à la réalisation d'un produit web est déjà présente dans l'unité d'enseignement comme outil d'intégration. L'étudiant intègre ses réalisations graphiques et photographiques des ateliers dans un outil multimédia à destination du web.

Évaluation de l'UE

L'évaluation certificative des séquences théoriques consiste en un examen intégré composé de QCM, de questions ouvertes et d'analyse de documents.

Des évaluations formatives régulières sous forme de coaching sont réalisées dans les ateliers.

Des autoévaluations critériées sont réalisées pour les apprentissages en e-learning.

Ressources disponibles

1. Ateliers – plateau avec ressources techniques (réseau informatique de 90 « macs » équipés du « creative cloud » d'Adobe et divers logiciels de production, imprimerie tous formats, minilab photographique, studios de prise de vue avec éclairage continu et flash de studio, centre de prêt de matériel, réseau wifi, stations BYOD [*bring your own device*]).

2. (a) Syllabus en tomes distincts, (b) e-learning (séances connect – SAM à disposition des étudiants), (c) Bibliothèque.

Situation de l'UE

FIXE1101 est un prérequis pour FLUX1201 ; aucun corequis.

Son et images en mouvement

FLUX1201 | 15 crédits | BA2 – Q1 & Q2

L'unité initie à la narration dans les productions radiophoniques et audiovisuelles (TV, vidéo, film). S'appuyant sur un cadre de références historique qui parcourt de façon sélective l'évolution des genres cinématographiques et radiophoniques, l'unité d'enseignement « son et images en mouvements » articule ses modules autour de la notion du langage. Pour communiquer, racontez-nous une histoire. Pour enchevêtrer théorie et application, l'unité propose plusieurs ateliers de réalisation (radio et TV-vidéo-film) permettant de concrétiser rapidement les codes et la grammaire de ces langages. Transposer par le son et l'image, une idée conceptuelle en un récit, un flux médiatique, sans trahir le propos de départ nécessite que l'étudiant mobilise les savoirs et savoir-faire adéquats et justifiés. Les notions techniques sont enseignées de façon transversale en fonction d'une utilisation intuitive et simplifiée des outils TV-vidéo-film et radio par l'étudiant. De telle sorte que le résultat soit orienté par les intentions du message. La diffusion de certaines productions finies sera également pensée en fonction d'une intégration web, qui permettra à l'étudiant de confronter les formats médiatiques aux moyens de diffusion.

Enseignants

Sébastien Schmitz, référent (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, en termes de **savoirs**, l'étudiant

1. **acquiert** une connaissance historique et une culture générale structurée dans le domaine de la radio, du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias intégrant l'audiovisuel ;
2. **mobilise** les savoirs adéquats, tels que la prise de vue dans le domaine de la photographie, la mise en page dans celui du graphisme, pour construire le cadrage, composer l'image et l'identité graphique dans ses réalisations ;
3. **identifie** et **explique** les termes techniques liés aux outils du son et de l'audiovisuel ;
4. **analyse** la valeur esthétique et communicationnelle du langage audiovisuel ;
5. **identifie** et **décrit** les principaux organismes du secteur des médias –radio, TV, cinéma– et de l'audiovisuel intégré au web, ainsi que leur missions.

En termes de **savoir-faire**, l'étudiant

1. **construit** un regard personnel et **argumenté** constitutif d'une culture radiophonique et audiovisuelle, et un esprit favorisant l'ouverture à la recherche et à la création dans les communications médiatiques ;
2. **met en œuvre** un projet d'émission radio, de reportage audiovisuel, en ayant une intention par rapport au sujet, et une capacité de développer, en fonction des publics, les messages adéquats pour faire évoluer leurs perceptions ;

3. **conçoit** le dispositif technique de réalisation, depuis la scénarisation jusqu'à la finalisation de l'émission, du reportage ou du film. Ces productions sont **optimisées** par l'utilisation appropriée des principaux logiciels professionnels ;
4. **intègre, ordonne et fait interagir** des contenus sonores et audiovisuels, également à partir d'un outil de diffusion pour le web ;
5. **analyse** ses propres productions et **est capable** de transférer cette capacité d'analyse dans des situations nouvelles ;
6. **adapte** son écriture et sa diction à l'expression orale, en s'appropriant les règles propres l'oralité.

Les savoirs et savoir-faire ci-dessus visent à permettre à l'étudiant de se rapprocher des **compétences** suivantes :

1. **raconter** une histoire par le son ou par l'image et le son, qu'il s'agisse d'une adaptation ou d'une écriture personnelle ;
2. **utiliser** le format médiatique adapté au message qu'il souhaite transmettre ;
3. **préparer** et **anticiper**, dès la conception d'un projet, les ressources techniques et pratiques nécessaires à la concrétisation d'une production ;
4. **participer** à un projet collectif en respectant le rôle de chaque collaborateur et en stimulant la **synergie** au sein du groupe de travail.

Dispositif de l'UE

L'unité d'enseignement alterne les activités d'apprentissage en amphithéâtre (de type *ex cathedra*) et les ateliers d'appropriation et de pratique. Ces deux types d'activités se passent le relais tout au long du parcours de l'unité. L'objectif de cette alternance est d'opérer une transition entre l'enseignement des langages, s'appuyant sur un cadre de références historiques, et leur mise en application dans des ateliers de réalisation.

Organisation de l'UE

L'unité est organisée en trois dispositifs d'apprentissage :

- des **séances en amphi**. Celles-ci **introduisent** aux principes et à l'histoire des formes sonores (émissions, documentaires et fictions) et audiovisuelles (cinéma, télévision et autres réalisations vidéo). L'histoire des médias sonores et audiovisuels y est **exposée** en mettant l'accent sur l'évolution de la narration. Ces séances **initient** à la méthode et la technique de réalisation. Elles **communiquent** et **distinguent** les différentes étapes de la réalisation d'un projet sonore et audiovisuel : l'intention, la conception et la scénarisation. Elles **interprètent** les prises de sons, le tournage, le montage et le mixage comme étant des choix spécifiques au service des intentions ;
- des **ateliers**. Ceux-ci se déroulent tout au long de l'année. Ils consistent à **approfondir** la manipulation du matériel. Plusieurs exercices radiophoniques et audiovisuels permettent de **pratiquer** ces manipulations dans un cadre créatif, au service d'une idée et d'un contenu correspondant. Chaque exercice permet à l'étudiant **d'expérimenter** un genre différent et d'explorer ses potentialités : émission, reportage, portrait, documentaire radiophonique et audiovisuel ;

- **l'e-learning.** Des outils d'**e-learning** sont utilisés afin d'aider l'étudiant à se constituer une culture dite générale, qui dépasse celle du profane. Il peut par ailleurs y trouver un **glossaire** technique et des **tutoriels** de méthodes et d'utilisation de logiciels, dont la bonne manipulation le rapproche dès lors du comportement professionnel.

Évaluation de l'UE

Plusieurs types d'évaluation seront convoqués :

- des **évaluations formatives** régulières sont pratiquées sous forme de coaching lors des ateliers. Ce type d'évaluation permet à l'étudiant d'identifier ce qui peut être amélioré et d'adopter les ajustements nécessaires au succès du produit final. Ce dispositif est considéré ici comme un apprentissage réussi ;
- des **autoévaluations critériées** réalisées pour les apprentissages en e-learning ;
- une **évaluation certificative** des séquences théoriques consiste en un examen composé de QCM, de questions ouvertes et d'analyse de documents. Des éléments marquant l'histoire des médias radio et audiovisuels et l'évolution de leur langage y sont requis.

Deux registres de **critères d'évaluations** seront utilisés :

- ceux liés au savoir enseigné : (i) **description** et **explication** des genres de narration et des éléments formels de réalisation présents dans des émissions, des reportages, des films, etc. ; (ii) **capacité d'analyse** du langage du son et de l'audiovisuel en utilisant le lexique approprié ; (iii) **connaissance des termes techniques** liés au langage des médias enseignés
- Ceux liés au savoir-faire transmis : (i) **adéquation** du genre de narration adopté et des contenus médiatiques, avec le sujet choisi ainsi que la **capacité** à justifier ses choix ; (ii) **ajustement** des contenus et de la forme médiatiques en fonction de l'angle et du traitement du sujet, et être capable de l'argumenter ; (iii) **utilisation des critères usuels** propres aux normes de production professionnelle ; (iv) **intégration** dans une équipe de réalisation et capacité d'assumer des tâches spécifiques et coordonnées ; (v) **Respect** des délais de production ; (vi) **capacité** à présenter sa production devant un groupe, d'**identifier** et de **décrire** les points forts et faibles de celle-ci.

Ressources disponibles

Syllabus et plateforme eLearning de formation ; régies de montage équipées, studios d'enregistrement sonore, studios d'enregistrement vidéo (deux plateaux équipés), accès au prêt de matériel (caméras, nagra, etc.).

Situation de l'UE

FLUX1201 a pour prérequis FIXE1101 et est un corequis de INTE1301.

Transmédia, interactivité et web

INTE1301 | 15 crédits | BA2 – Q1 & Q2

L'unité initie à l'écriture et à la conception transmédia et web. Le cadre théorique évoque l'évolution historique des médias interactifs et leur articulation dans les domaines de la communication. Cette unité d'enseignement s'articule essentiellement autour de la notion de projet au travers des concepts de la stratégie numérique et du web. Pour lier théorie et pratique, l'unité applique, au travers de plusieurs exercices de réalisation, les techniques numériques et les langages web (html, CSS, etc.). Transposer une stratégie de communication dans un projet transmédiatique implique une nouvelle série de savoirs et de savoir-faire que l'étudiant doit acquérir. Les notions techniques et culturelles du transmédia, de l'interactivité et du web sont enseignées de façon transversale et appliquées dans des exercices simples, individuels et collectifs de réalisation. Des projets transmédia réalisés par groupes, sollicitant des compétences diverses apprises lors des trois unités concluront la formation.

Enseignants

Talheh Daryanavard, référent (2016-2017)

Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant doit acquérir des savoirs et des savoir-faire devant lui permettre d'étayer des compétences.

Au terme de l'unité, en matière de **savoirs**, l'étudiant

1. **acquiert** une connaissance des outils et techniques web, du langage web et du développement des nouveaux médias et une culture générale structurée dans le domaine de la stratégie transmédia et numérique ;
2. **mobilise** les savoirs tels que la mise en page des contenus visuels et textuels, la prise de vue, l'écriture audiovisuelle et interactive et l'utilisation de différents médias dans ses réalisations ;
3. **identifie et explique** les termes techniques liés aux langages du web et du transmédia ;
4. **analyse** la valeur stratégique et innovante d'un projet de communication ;
5. **identifie et décrit** les principaux secteurs des nouveaux médias ainsi que leur missions.

Au terme de l'unité, en matière de **savoir-faire**, l'étudiant

6. **construit** un projet de communication et développe un **argumentaire** sur ses choix stratégiques ;
7. **développe** également son esprit **critique**, sa capacité de **recherche** et sa **créativité** dans les domaines du web et du transmédia ;
8. **met en œuvre** un projet de communication transmédia avec des supports de communication digitale, visuelle et audiovisuelle en fonction des objectifs, des publics et des messages ;
9. **conçoit** une stratégie et un plan de production, depuis l'écriture jusqu'à la finalisation du projet ; ces productions sont

- optimalisées** par l'utilisation appropriée des principaux logiciels professionnels ;
10. **intègre, ordonne** et **fait interagir** des contenus visuels, graphiques et audiovisuels sur une plateforme web ;
 11. **analyse** ses propres productions et **est capable** de transférer cette capacité d'analyse dans des situations nouvelles ;
 12. **adapte** son écriture aux exigences du média web ;
- Au terme de l'unité, les savoirs et savoir-faire ci-dessus décrits visent à permettre à l'étudiant de se rapprocher des **compétences** suivantes :
13. **concevoir** une arborescence de contenus interactifs qui permette de passer un message et une information à un public défini ;
 14. **utiliser** les outils web adaptés au public et au message qu'il souhaite transmettre ;
 15. **préparer** et **anticiper**, dès la conception d'un projet, les ressources techniques et pratiques nécessaires à la concrétisation d'un développement web et d'une production de projet ;
 16. **participer** à un projet collectif en respectant le rôle de chaque collaborateur et en stimulant la **synergie** au sein du groupe de travail.

Dispositif de l'UE

L'unité est composée de trois activités d'apprentissage spécifiques. La première est théorique et se déroule en amphithéâtre (avec des cours de type *ex cathedra*) ; la seconde se réalise en e-learning (cours techniques à distance et enregistrés, tutoriels et parcours d'exercices de réalisation technique individuels) et la dernière se structure autour d'ateliers pratiques d'écriture, de conception et de production de projets transmédia. Ces trois activités sont conçues comme un ensemble interactif dont l'objectif est de rendre concrets les concepts théoriques et les techniques en les liant au travers de pratiques.

Organisation de l'UE

L'unité articule trois activités d'apprentissage intégrées :

- Les **séances en amphithéâtre**. Celles-ci **introduisent** aux principes et aux langages de la communication interactive et transmédia, ainsi qu'à l'évolution historique des médias interactifs et leur articulation dans les domaines de la communication (e.a. architecture de l'information, écriture, *big data*, narration et jeux en ligne). Ces séances **initient** aussi à l'usage et la pratique de ces médias et, dès lors, à la stratégie de communication et particulièrement à la stratégie digitale, aux méthodes de gestion et de réalisation de projet ainsi qu'au plan de communication. Elles **enseignent** chaque aspect du développement et de la réalisation d'un projet de communication : définition de l'objectif, du message, du public, élaboration de la stratégie et du budget et création des supports de diffusion dans les médias traditionnels et les nouveaux médias ;
- La formation en **e-learning**. Des outils d'**e-learning** sont utilisés afin d'aider l'étudiant à se constituer un **savoir-faire** technique. Il y trouve une série de **tutoriels** pour se former à l'utilisation des logiciels et des outils spécifiques au développement web ;
- Les **ateliers** ou **exercices**. Ceux-ci se déroulent au deuxième quadrimestre de l'année, à la suite des cours théoriques et de l'apprentissage technique en e-learning. Ils consistent à **approfondir** la maîtrise du langage spécifique au web à travers la réalisation

d'un projet collectif laissé au choix des étudiants (dans un ensemble d'exercices proposés). Ils permettent de **pratiquer** les acquis théoriques dans un cadre créatif, au service d'un projet concret de communication. Ces projets permettent aux étudiants **d'expérimenter** un domaine spécifique de la communication en fonction de leur centre d'intérêt personnel ou ambitionné.

Évaluation de l'UE

Plusieurs types d'évaluation sont prévus :

- des **évaluations formatives** continues sont pratiquées sous forme de coaching. Elles permettent aux étudiants d'identifier ce qui peut être amélioré et d'adopter les ajustements nécessaires au succès du projet final. Ce dispositif est considéré ici comme un apprentissage réussi ;
- des **autoévaluations critériées** réalisées pour les apprentissages en e-learning ;
- une **évaluation certificative** des séquences théoriques consiste en un examen composé de QCM, de questions ouvertes et d'analyse de documents.

Deux registres de **critères d'évaluations** seront utilisés :

- ceux liés aux savoirs enseignés : (i) **description** et **explication** des éléments formels du web et présents dans des projets, (ii) **capacité d'analyse** en utilisant le lexique approprié, (iii) **connaissance des termes techniques** liés au langage web et transmédia ;
- ceux liés aux savoir-faire transmis : (i) **adéquation** de la stratégie, de l'idée créative et des contenus médiatiques avec le sujet choisi ainsi que la **capacité à justifier** ses choix, (ii) **ajustement** des contenus médiatiques et de la forme en fonction de l'angle et du traitement du sujet, et être capable de l'argumenter, (iii) **utilisation des critères usuels** propres aux normes de gestion de projet et élaboration d'un budget réaliste, (iv) **intégration** dans une équipe de réalisation et capacité d'assumer des tâches spécifiques et coordonnées, (v) **respect** des délais de production et du budget établi ; (vi) **capacité** à présenter sa production devant un groupe, **d'identifier** et de **décrire** les points forts et faibles de celle-ci.

Le poids relatif des évaluations se répartit de la façon suivante en fonction des différentes activités d'apprentissage composant l'unité : un tiers pour les séances d'auditoire, un cinquième pour la formation en e-learning et le solde (7/15^{ème}) pour les ateliers ou exercices.

Ressources disponibles

Syllabus et plateforme e-learning de formation ; laboratoires équipés d'ordinateurs et de logiciel appropriés.

Situation de l'UE

INTE1301 est un corequis de FLUX1201.

Référentiel de compétences

Bachelier de transition en communication appliquée

La formation débouchant sur le titre de bachelier en communication appliquée est organisée dans le cadre du Décret du 31 mars 2004 de la Communauté française, définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités. Il y est précisé que les objectifs généraux de ce type d'enseignement sont : « préparer les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique, préparer les étudiants à leur future carrière et permettre leur épanouissement personnel, créer et maintenir une large base et un haut niveau de connaissances, stimuler la recherche et l'innovation ».

Le bachelier en communication appliquée organisé par l'enseignement supérieur de type long correspond au niveau 6 du Cadre européen de certification.

Le bachelier en communication appliquée présente un profil polyvalent qui articule une connaissance des fondements de la communication (sociologie, philosophie, psychologie, anthropologie, économie, droit et histoire), connaissances et sensibilité artistiques, expression orale et écrite en français et dans deux langues étrangères, culture numérique et connaissance des médias (graphisme, photographie, son-radio, TV-vidéo, audiovisuel et multimédia, web).

Le principe, pour le bachelier en communication appliquée, est de poursuivre sa formation jusqu'à la maîtrise dans un domaine de l'information, de la communication, du journalisme ou des médias.

1. Mobiliser les savoirs liés à l'information et la communication

- 1.1. Connaître les concepts de la science de l'information et de la communication et de ses sciences auxiliaires,
- 1.2. Comprendre les modes de fonctionnement de la communication, de l'information et des médias,
- 1.3. Articuler les savoirs de manière transdisciplinaire en prenant en compte les multiples paramètres d'un problème : sociologiques, psychologiques, historiques, économiques, juridiques, institutionnels, politiques, culturels, écologiques, éthiques,
- 1.4. Mettre les savoirs au service de l'esprit critique, de l'observation, de l'analyse, du raisonnement et de la pensée complexe,
- 1.5. Développer sa culture générale, en particulier de l'actualité et, partant, sa capacité d'argumentation,
- 1.6. Articuler une réflexion épistémologique et éthique sur le rapport au savoir.

2. Développer l'intelligence des autres et l'intelligence de soi

- 2.1. Être capable de travailler en équipe ou en réseau, d'échanger, de coopérer, de partager ses compétences,
- 2.2. Faire preuve d'ouverture au dialogue, de capacité d'écoute, d'adaptabilité et de flexibilité,
- 2.3. S'ouvrir à l'interculturalité,
- 2.4. Appréhender avec justesse sa propre personne en identifiant ses forces, ses faiblesses, ses représentations, ses convictions, ses comportements habituels,
- 2.5. Être capable de s'auto-évaluer en fonction de ses objectifs professionnels et personnels,
- 2.6. Faire preuve d'autonomie et de responsabilité.

3. Mettre en œuvre les processus, les outils et les techniques de communication

- 3.1. Chercher l'information, la vérifier, la recouper, la traiter, la synthétiser,
- 3.2. Être capable de restituer une idée, un message, dans sa forme originale ou transposée,
- 3.3. Disposer d'une culture numérique basée sur un usage expert et critique des techniques de l'information et de la communication et être capable de passer d'un environnement technologique à un autre,
- 3.4. Mettre en œuvre les langages, les techniques et le maniement des médias contemporain : graphisme, infographie, photographie, son-radio, TV-vidéo, audiovisuel & multimédia, Internet et réseaux sociaux, etc.
- 3.5. Pouvoir conjuguer les différents médias de façon intégrée (transmédiatique) dans un projet de communication et/ou d'information,
- 3.6. Gérer le temps, les ressources et l'investissement à mobiliser pour la résolution d'une situation de communication et intégrer les contraintes.

4. Mettre sa créativité au service de la communication

- 4.1. Connaître et reconnaître les formes, structures, genres, langages et théories de la création littéraire, plastique et musicale,
- 4.2. Être curieux de culture et de sensibilité artistiques et faire preuve de sens esthétique,
- 4.3. Exploiter les modes de signification des textes, des images et des sons dans la communication,
- 4.4. Faire preuve de créativité, d'imagination, d'intuition, d'originalité, d'innovation, de prise de risque dans la communication.

5. Disposer des compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et au développement de la société

- 5.1. Comprendre les multiples structures sociales et politiques pour participer à la vie civique de manière active et démocratique,
- 5.2. Se profiler comme un citoyen réflexif, libre et autonome,
- 5.3. Identifier et intégrer les valeurs et les règles éthiques et déontologiques propres aux métiers de l'information et de la communication,
- 5.4. Être acteur de changement et être capable de se mobiliser,
- 5.5. Utiliser les médias dans le but émancipateur de renforcer au sein de la société les processus de transmission, d'échange, de partage et de construction critique des savoirs.

6. Communiquer efficacement, oralement et par écrit

- 6.1. Être capable de tenir un discours clair, précis, cohérent, pertinent, compréhensible, reposant sur la justesse du propos et du choix des termes et en distinguant les informations essentielles, accessoires ou parasites,
- 6.2. Être capable de rédiger correctement (orthographe, disposition, formules...), les textes types des métiers de la communication (courriels, lettres, articles, argumentation d'un projet, scénarisation, diaporama de présentation...), tout en utilisant les techniques bureautiques correspondantes à ceux-ci,
- 6.3. Maîtriser plusieurs langues en étant capable d'exprimer et d'interpréter des concepts, pensées, sentiments, faits et opinions, à la fois oralement et par écrit, et avoir des interactions linguistiques appropriées et créatives, tout en mobilisant des aptitudes à la médiation, la compréhension et la sensibilité à la diversité culturelle,
- 6.4. Prendre conscience de l'impact du langage et du non verbal dans la communication et l'utiliser de façon socialement responsable.

7. Articuler connaissances, capacités et situations

- 7.1. Se familiariser avec au moins un des grands domaines professionnels des métiers de l'information et de la communication (journalisme, publicité, relations publiques, animation socioculturelle et éducation permanente) afin de poursuivre les études jusqu'à la maîtrise,
- 7.2. Articuler les compétences et capacités entre elles, en fonction des situations, par la mobilisation de tous les acquis,
- 7.3. Établir des points de comparaison entre les savoirs, par opposition de notions antagonistes, par création de réseaux conceptuels,
- 7.4. Faire preuve d'habileté, de proactivité, de débrouillardise face à des situations nouvelles ou imprévues,
- 7.5. Disposer du potentiel de compétences et capacités à mobiliser et à combiner avec d'autres ressources en cas d'insertion sur le marché de l'emploi.

**Bachelier de transition en communication appliquée |
Unités d'enseignement**

Cours théoriques de base

Compétences	Unités d'enseignement											
	TCOM1125	MEDI1113	ECOP1126	FILO1114	HIST1127	SOCI1213	PSYC1215	DROI12236	SCPO1224	LING1325	ANTH1313	TENQ1314
1. Mobiliser les savoirs liés à l'information et la communication												
1.1.	■	■			■	■	■	■	■	■	■	
1.2.	■	■			■		■	■		■		
1.3.	■	■	■	■	■	■	■	■	■			■
1.4.		■	■	■	■	■	■	■	■		■	■
1.5.	■	■	■	■	■		■	■	■	■	■	
1.6.		■	■	■	■	■		■	■			■
2. Développer l'intelligence des autres et l'intelligence de soi												
2.1.			■									■
2.2.	■		■	■	■		■					
2.3.	■				■	■	■		■		■	
2.4.			■	■			■					■
2.5.							■					■
2.6.			■									■
3. Mettre en œuvre les processus, les outils et les techniques de communication												
3.1.	■		■		■	■	■		■		■	■
3.2.	■		■	■	■	■	■		■			■
3.3.		■										
3.4.										■		
3.5.												
3.6.					■							
4. Mettre sa créativité au service de la communication												
4.1.										■		
4.2.			■									
4.3.	■						■			■	■	
4.4.	■		■									
5. Disposer des compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et au développement de la société												
5.1.		■	■	■	■	■	■	■	■		■	
5.2.		■	■	■	■	■	■	■	■		■	
5.3.	■	■			■			■	■			
5.4.			■		■	■		■	■			■
5.5.			■		■		■					
6.1.	■		■	■	■	■	■		■			■
6.2.						■						■
6.3.												
6.4.	■						■			■		

**Bachelier de transition en communication appliquée |
Unités d'enseignement**

Cours théoriques de base

Compétences	Cours théoriques de base											
	TCOM1125	MEDI1113	ECOP1126	FILO1114	HIST1127	SOCI1213	PSYC1215	DROI12236	SCPO1224	LING1325	ANTH1313	TENQ1314
7. Articuler connaissances, capacités et situations												
7.1.										■		
7.2.		■	■			■		■	■			■
7.3.		■	■	■		■				■	■	■
7.4.												■
7.5.		■	■									

Remarques

- i. Les cours de préorientation, c'est-à-dire Fondements du journalisme [FDPI1327] | Information politique, économique et sociale [PECO1328] | Fondements théoriques et études de cas en RP [FDRP1327] | Principes généraux du management : approches pluridisciplinaires [MANA1318] | Fondements de la publicité et communication commerciale [FDPU1327] | FDPU1328] | Fondements de l'animation socioculturelle et de l'éducation permanente [FDAS1327] | Enjeux et perspectives de la culture [CULT1328], ne se retrouvent pas dans le présent tableau malgré le fait qu'ils actualisent des compétences reprises dans le référentiel. Toutefois, aucun étudiant ne suit plus d'une préorientation (PI, RP, Pub ou ASCEP) et il serait alors erroné de lire le tableau de manière synoptique ;
- ii. De la même façon, Critique de l'info-com [CRIT1219] | Crises et critique de l'économie contemporaine [CREC1219] | Fondements de l'éducation aux médias [EDUM1219] | Formes plastiques [CREC1219] | Approche de la bande-dessinée [BADE1219] | Formes narratives du cinéma [CINE1219] | Les origines du langage [ORLA1219] | Crédits-projet [PROJ1219] | IHECS-Opéra [OPER1219] | Espagnol [ESPA1219], c'est-à-dire l'ensemble des cours à choix, n'ont pas bénéficié de cet exercice d'ajustement entre les unités et les compétences. En effet, si tous actualisent des éléments du référentiel de compétences, aucun ne génère le même profil qu'un autre ; de plus, en se mettant dans la logique du destinataire qu'est l'étudiant, ce dernier ne pourra jamais suivre qu'une seule de ces unités d'enseignement.

Bachelier de transition en communication appliquée Unités d'enseignement (suite)												
Compétences	Communication et rhétorique					Langues			Médias			
	ECRI118	NARA1129	ECRI1217	ARGU1228	PSPI-PSRP-PSPU-PSAS1315	EERI-EERP-EEP-EEAS1316	LANG1102	LANG1202	LANG1302	FIXE1101	FLUX1201	INTE1301
1. Mobiliser les savoirs liés à l'information et la communication												
1.1.		■		■							■	■
1.2.		■	■	■	■					■	■	■
1.3.				■		■						
1.4.	■				■	■	■	■	■	■		
1.5.		■	■	■			■	■			■	
1.6.		■					■					
2. Développer l'intelligence des autres et l'intelligence de soi												
2.1.		■	■		■		■	■	■	■	■	■
2.2.		■		■			■	■	■	■	■	■
2.3.		■					■	■				
2.4.		■		■	■	■				■	■	■
2.5.			■		■					■	■	■
2.6.						■	■	■	■	■	■	■
3. Mettre en œuvre les processus, les outils et les techniques de communication												
3.1.				■	■	■	■	■			■	■
3.2.	■	■	■	■		■	■	■	■	■		
3.3.		■								■	■	■
3.4.		■								■	■	■
3.5.		■								■	■	■
3.6.	■	■	■	■		■				■	■	■
4. Mettre sa créativité au service de la communication												
4.1.	■	■	■							■	■	■
4.2.		■			■	■				■	■	■
4.3.	■	■	■	■						■	■	■
4.4.		■	■	■		■				■	■	■
5. Disposer des compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles pour participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle et au développement de la société												
5.1.					■							
5.2.												
5.3.				■	■					■	■	
5.4.					■							
5.5.						■					■	■

Bachelier de transition en communication appliquée Unités d'enseignement (suite)												
Compétences	Communication et rhétorique						Langues			Médias		
	ECRI1118	NARA1129	ECRI1217	ARGU1228	PSPI-PSRP-PSPU- PSAS1315	EERI-EERP-EERU- EEAS1316	LANG1102	LANG1202	LANG1302	FIXE1101	FLUX1201	INTE1301
6. Communiquer efficacement, oralement et par écrit												
6.1.	■	■	■	■		■					■	■
6.2.	■		■			■						
6.3.		■					■	■	■			
6.4.	■	■	■	■			■	■	■			■
7. Articuler connaissances, capacités et situations												
7.1.			■		■							
7.2.					■	■	■	■	■	■	■	■
7.3.				■		■						■
7.4.						■	■	■	■	■	■	■
7.5.					■							

Remarque

Approches du terrain professionnel [PSPI1315] | Écritures journalistique et académique [EERI1316] | Gestion de projets et activités d'intégration professionnelle [PSRP1315] | Rédaction de rapport [EERP1316] | Agence, entreprise et activités d'intégration professionnelle [PSPU1315] | Rapports d'agences [EERU1316] | Approches des terrains sociaux et culturels [PSAS1315] | Rapport d'observation [EEAS1316] ont à chaque fois été confondus (les quatre unités PS-1315 et les quatre autres EE-1316) malgré leur spécificité et leur caractère préorienté : il a été retenu les compétences transversales que chacune de ces unités rempli. Une fois encore, la lisibilité du tableau a été préférée à son caractère totalement exhaustif.